



Réserve Naturelle Nationale BALLONS COMTOIS



Débardage à cheval, Ballon de Servance

Rapport d'activités et financier 2020



Sommaire

1. Connaissance et suivi continu du patrimoine naturel.....	4
1.1. Inventaire et suivi de la flore patrimoniale (opération 113)	4
1.2. Inventaire de la cryptoflore (opérations 511 et 514).....	5
1.3. Suivi des papillons de jour, odonates et orthoptères (opération 111)	5
1.4. Inventaire des hétérocères (opération 511).....	5
1.5. Prospection en faveur des coléoptères aquatiques (opération 511).....	6
1.6. Inventaire des chouettes d'altitude (opération 112)	6
1.7. Etude chiroptères sur la forêt domaniale de Saint Antoine (opération 514).....	6
1.8. Suivi annuel du grand tétras (opération 331) et de la gélinotte des bois (opération 112).....	6
1.9. Suivi des mammifères par piégeage photographique (opération 514)	6
1.10. Suivi de l'état de conservation des habitats naturels (OMT 12 et 13).....	7
1.11. Infos naturalistes en bref.....	8
1.12. Base de données Serena (opération 551)	8
2. Interventions sur le patrimoine naturel	9
2.1. Gestion forestière courante (objectifs 21 et 22 du plan de gestion).....	9
2.2. Gestion pastorale (opération 124).....	12
2.3. Opérations de génie écologique (opérations 122, 124 et 322).....	13
2.4. Lutte contre les espèces végétales invasives (opération 242).....	15
2.5. Activités cynégétiques (opération 312)	15
3. Gestion des fréquentations et des infrastructures.....	17
3.1. Mise en œuvre de la politique d'accueil (OMT 41).....	17
3.2. Gestion des infrastructures humaines (opérations 241 et 423).....	18
4. Surveillance du territoire et police de l'environnement (opération 422).....	20
4.1. Surveillance menée dans le cadre des financements DREAL.....	20
4.2. Surveillance menée par les autres services de police.....	22
4.3. Surveillance ponctuelle : Arrivée du Tour de France cycliste à la Planche des Belles Filles	22
4.4. Bilan des infractions et verbalisations.....	23
4.5. Conclusions.....	23
5. Information des publics et ancrage local.....	24
5.1. Entretien et renforcement de la signalétique RNBC (opération 611&612).....	24
5.2. Communication (opération 612)	25
5.3. Veille sur les mentions RNBC sur tous les supports (opération 613).....	25
5.4. Animations scolaires et grand public (opérations 621 et 622)	25
6. Gestion administrative & relations avec les partenaires.....	26
6.1. Evaluation Administrative du plan de gestion.....	26
6.2. Comité consultatif	26
6.3. Mouvement de personnel.....	27
6.4. Formation du personnel	27
6.5. Autres relations partenariales et ouverture sur l'extérieur.....	27
7. Bilan financier 2019	28
8. Annexes	30

La réserve naturelle des Ballons comtois, d'une superficie de 2260 ha se situe à l'extrême Sud du massif vosgien sur trois départements (Haute-Saône, Territoire de Belfort, Vosges. Recouverte à 95% par de la forêt de moyenne montagne, elle est la plus vaste réserve naturelle des Hautes-Vosges. Cet espace est composé de deux chaînons montagneux principaux séparés par la vallée du Rahin, et alimente quatre bassins versants. Il abrite une mosaïque de milieux et d'espèces fragiles : forêts de pentes, tourbières, chaumes, arnica, chouette de Tengmalm, pics... qui en font sa richesse.

L'Office National des Forêts et le Parc naturel régional des Ballons des Vosges ont été nommés gestionnaires de la Réserve Naturelle Nationale des Ballons Comtois, créée par le décret ministériel n° 2002-962 du 4 juillet 2002.

Cette mission leur a été confiée, après consultation du Comité Consultatif et avis des communes concernées, par M. le Préfet de Haute-Saône dans le cadre d'une convention.

La mise en œuvre de cette convention reste placée sous le contrôle de la Préfecture de Haute-Saône après avis du Comité Consultatif qui réunit les partenaires de la Réserve (collectivités, propriétaires, usagers, associations et scientifiques).

Ce rapport d'activités a pour objectif de présenter l'état d'avancement des différentes actions entreprises dans le cadre de la gestion de la Réserve naturelle des Ballons Comtois (cf. plan de gestion 2015-2024) au cours de l'année 2020.

Une « particularité » de cette année est liée aux 2 confinements imposés dans le cadre de la crise sanitaire de la Covid-19 ; un confinement strict du 17 mars au 11 mai et un confinement allégé du 30 octobre au 15 décembre, qui ont perturbé sensiblement le déroulé prévu de certaines activités de la réserve naturelle.

1. CONNAISSANCE ET SUIVI CONTINU DU PATRIMOINE NATUREL

1.1. Inventaire et suivi de la flore patrimoniale (opération 113)

Sur la réserve naturelle, 4 espèces végétales méritent une attention particulière de la part des gestionnaires, étant donné leur degré de rareté et de menace à l'échelle de la Franche-Comté et du Massif Vosgien. Elles font par ailleurs l'objet de plans de conservation régionaux, pilotés par le Conservatoire Botanique National de Franche-Comté - (CBNFC-ORI).

- Polystic de Braun :



La plupart des stations connues ont été visitées cette année, avec l'aide de François Thiery (botaniste bénévole). Au total, 275 pieds sont désormais recensés sur la RNBC et les alentours. Les pieds isolés sont contrôlés à l'opportunité et les grandes populations font l'objets d'un dénombrement exhaustif tous les 5 ans. Par ailleurs des prospections complémentaires, ciblant principalement les biotopes favorables, permettent éventuellement de découvrir de nouveaux pieds. Au vu de l'amélioration significative de la connaissance au fil des ans, et du degré de responsabilité élevé de la RNBC pour cette espèce, les gestionnaires ont rédigé un rapport détaillant la méthodologie de prospection et de suivi, les résultats des comptages depuis 2007, une interprétation des variations des effectifs et de l'état de conservation et les perspectives d'amélioration de la connaissance.

Ce rapport est disponible sur le site internet de la RNBC dans le volet ressources > études scientifiques :

<https://www.ballonsdesvosges-reservesnaturelles.fr/ballons-comtois/ressources/>

- Lycopode inondé :

Aucun suivi n'a été mené sur cette espèce en 2020. Les gestionnaires réfléchissent toujours avec le CBNFC-ORI à aborder le suivi sous un nouvel angle. Actuellement, seule l'extension de l'espèce est mesurée au-delà d'un carré de suivi, mais pas les individus à l'intérieur de ce carré.

- Lycopode des Alpes :

Une étude sur la variabilité génétique de la population de Lycopode des Alpes a été lancée en partenariat avec l'Université des sciences de Montbéliard (Coralie Bertheau-Rossel, Fabien Borderie et les étudiants de Master 1ère année). Cette étude, qui se déroule sur plusieurs années, fait intervenir des outils et des analyses à l'échelle moléculaire sur 25 individus prélevés sur site (autorisation préfectorale). La figure ci-dessous montre par exemple les résultats d'amplification pour 20 individus. Par ce biais, le statut spécifique de l'espèce sur le site a bien été confirmé (il s'agit bien de *Diphasiastrum alpinum*), il est conclu que les différentes stations ne forment qu'une seule et même population de Lycopode des Alpes et que cette population n'est pas une colonie clonale. Des études complémentaires pourront avoir lieu sur plus d'individus et avec des marqueurs plus fins que ceux utilisés en 2020 afin d'approfondir les résultats sur les relations entre individus.



Figure 3 : Résultats d'amplification des fragments *rbcl* pour 20 individus étudiés de la RNNBC.

- Orchis blanchâtre :

Le suivi prévu dans le plan de gestion pour cette espèce au Ballon de Servance n'a pas encore été mis en place faute de temps. Cependant, l'habitat de cette espèce (prairie à nard raide) et différentes stations de l'orchis blanchâtre sont contrôlés annuellement : les états de conservation semblent toujours favorables.

1.2. Inventaire de la cryptoflore (opérations 511 et 514)

1.2.1. Inventaire de la bryoflore sur le versant vosgien de la RNBC (Budget études et travaux 2020-PNRBV)

Un inventaire des bryophytes a été mené sur la commune de Saint Maurice sur Moselle par Denis Cartier, du Pôle lorrain du futur Conservatoire Botanique National Nord-Est. Afin de compléter les données existantes sur la RNBC (près de 300 espèces connues), les inventaires de terrain ont été focalisés sur des secteurs méconnus en forêt domaniale de Saint Maurice et Bussang : la parcelle 165, les complexes rocheux du sommet de la parcelle 163, les gouttes des Ails, Glisseux et Stalon, et enfin le chemin Godignon.

L'ensemble des sites désignés précédemment ont été parcourus à l'avancée et en tous sens afin d'échantillonner la plus grande diversité de milieux et substrats susceptibles d'héberger des bryophytes (arbres morts, vivants, rochers, talus...etc.).

L'inventaire de la bryoflore de la partie lorraine de la RNBC a permis de recenser **180 taxons comprenant 119 mousses et 61 hépatiques**.

Une trentaine d'espèces remarquables ou rares ont été découvertes. Parmi elles, certaines présentent un niveau d'enjeu de conservation plus important et en particulier :

- Les espèces présumées éteintes en Lorraine (RE) et celles en danger critique d'extinction (CR), *Cololejeunea calcarea*, *Lescurea incurvata* et *Pseudoleskeella nervosa*.
- Deux espèces vulnérables (VU), *Buxbaumia viridis* et le très rare *Anastrepta orcadensis*,
- Mais aussi *Frullania jackii*, nouvelle espèce dans le territoire lorrain,
- Et *Brachythecium geheebii*, une espèce très rare et patrimoniale, classée DD dans la liste rouge de Lorraine.

Ce rapport est disponible sur le site internet de la RNBC dans le volet ressources > études scientifiques :

<https://www.ballonsdesvosges-reservesnaturelles.fr/ballons-comtois/ressources/>

1.2.2. Inventaires mycologiques

La crise sanitaire n'a pas permis de mener la traditionnelle sortie de terrain annuelle avec la Société Mycologique de Pays de Montbéliard. Rendez-vous est pris pour 2021 !

1.3. Suivi des papillons de jour, odonates et orthoptères (opération 111)



Cordule arctique

Un travail conséquent de **récolte d'exuvies d'odonates** a été mené en 2020, sur les tourbières du Grand Rossley, de Bravouse, de la Grande Goutte et de Rond Trou : les gestionnaires ont réalisé 10 passages sur chaque tourbière de mai à août et récolté ainsi plusieurs centaines d'exuvies. Leur analyse, couplée à l'observation visuelle d'imago sur chaque site, aura lieu au premier semestre 2021 et donnera lieu à la rédaction d'un rapport scientifique.

Concernant les papillons de jour et orthoptères, hormis quelques observations visuelles aléatoires, aucun suivi ou inventaire n'ont été menés.

1.4. Inventaire des hétérocères (opération 511)

Les membres bénévoles de l'Observatoire Pour les Insectes et leur Environnement de Franche-Comté (OPIE FC) ont réalisé 11 sorties : hors RNBC en début de saison à l'abri Mérique (en attendant des conditions plus favorables en altitude), puis sur les sites du Querty, du Ballon de Servance et du Rossely. Equipés de lampe plus ou moins fortes et de draps blancs, ils ont ainsi inventorié **229 papillons de nuit représentant plusieurs dizaines d'espèces différentes**. La détermination se fait à vue et, sauf exception, ne nécessite pas de destruction. Les gestionnaires ont participé à 2 sorties nocturnes. De nouveaux inventaires sont prévus pour 2021.



Sphinx du pin

1.5. Prospection en faveur des coléoptères aquatiques (opération 511)

Une soirée de prospection a pu être organisée au mois de mai avec Jérôme Chamaux de l'OFB dans l'objectif de découvrir le carabe noduleux (*Carabus nodulosus*). Si cette espèce n'a pas été trouvée, d'autres habitants des cours d'eau ont pu être observés.

1.6. Inventaire des chouettes d'altitude (opération 112)

Une seule sortie spécifique a pu être réalisée, sans résultat. Deux chanteurs spontanés de chevêchette d'Europe ont toutefois été contactés en début et fin d'année, dans 2 secteurs différents : le col du Luthier et la Grande Goutte. Concernant la Grande Goutte, **l'accumulation d'observation de chevêchette depuis 2015 laisse à penser qu'un couple nicheur est installé dans le secteur de la tête de la grande goutte.**

1.7. Etude chiroptères sur la forêt domaniale de Saint Antoine (opération 514)

Les gestionnaires ont accompagné une étude sur les chiroptères réalisée sous l'impulsion d'Alice Zimmerman, agent patrimoniale de la FD Saint Antoine, dans le cadre des réseaux naturalistes de l'ONF. Le protocole retenu consiste à la mise en place de 151 points d'écoute sur les 2707 hectares de la forêt domaniale, dont environ 80 sur la RNBC. Les ultra-sons émis par les chauves-souris sont répertoriés pendant 10 minutes, grâce à un micro à ultrasons, et enregistrés si nécessaire puis analysés. Deux passages ont été réalisés, en juin et septembre par plusieurs membres du réseau mammifères de l'ONF. La finalité est de cartographier les enjeux chiroptères sur l'ensemble de la forêt domaniale, d'avoir une idée de la densité de leur activité, voire de la diversité des espèces présentes.



Pipistrelle commune

Des enregistrements restent encore à interpréter, mais les résultats démontrent la **présence de 16 espèces à l'échelle de la forêt domaniale de Saint Antoine** : **Barbastelle d'Europe** (*Barbastella barbastellus*), **Grand murin** (*Myotis myotis*), Noctule de Leisler (*Nyctalus leisleri*), Noctule commune (*Nyctalus noctula*), Oreillard roux (*Plecotus auritus*), Pipistrelle commune (*Pipistrellus pipistrellus*), Pipistrelle de Kuhl (*Pipistrellus kuhlii*), Pipistrelle de Nathusius (*Pipistrellus Nathusius*), Pipistrelle Pygmée (*Pipistrellus Pygmaeus*), Sérotine Commune (*Vespertilio Murinus*), Sérotine Bicolore (*Eptesicus serotinus*) (à confirmer en 2021), **Murin à moustaches** (*Myotis emarginatus*), Murin de Daubenton (*Myotis daubentonii*), **Murin de Bechstein** (*Myotis bechsteini*), Murin de Brandt (*Myotis brandtii*), Murin de Natterer (*Myotis nattereri*).

Ces résultats sont très intéressants, prometteurs et, dans une certaine mesure, surprenants : les gestionnaires ne soupçonnaient pas un tel niveau d'enjeux sur les chiroptères sur la RNBC et les alentours. Un rapport concernant les enjeux d'activité des chiroptères sur l'ensemble de la domaniale sera remis en 2021 par l'ONF, et une deuxième année d'étude est prévue, également en 2021, en vue d'étudier l'impact des dépérissements forestiers sur les chiroptères mais aussi sur les insectes.

1.8. Suivi annuel du grand tétras (opération 331) et de la gélinotte des bois (opération 112)

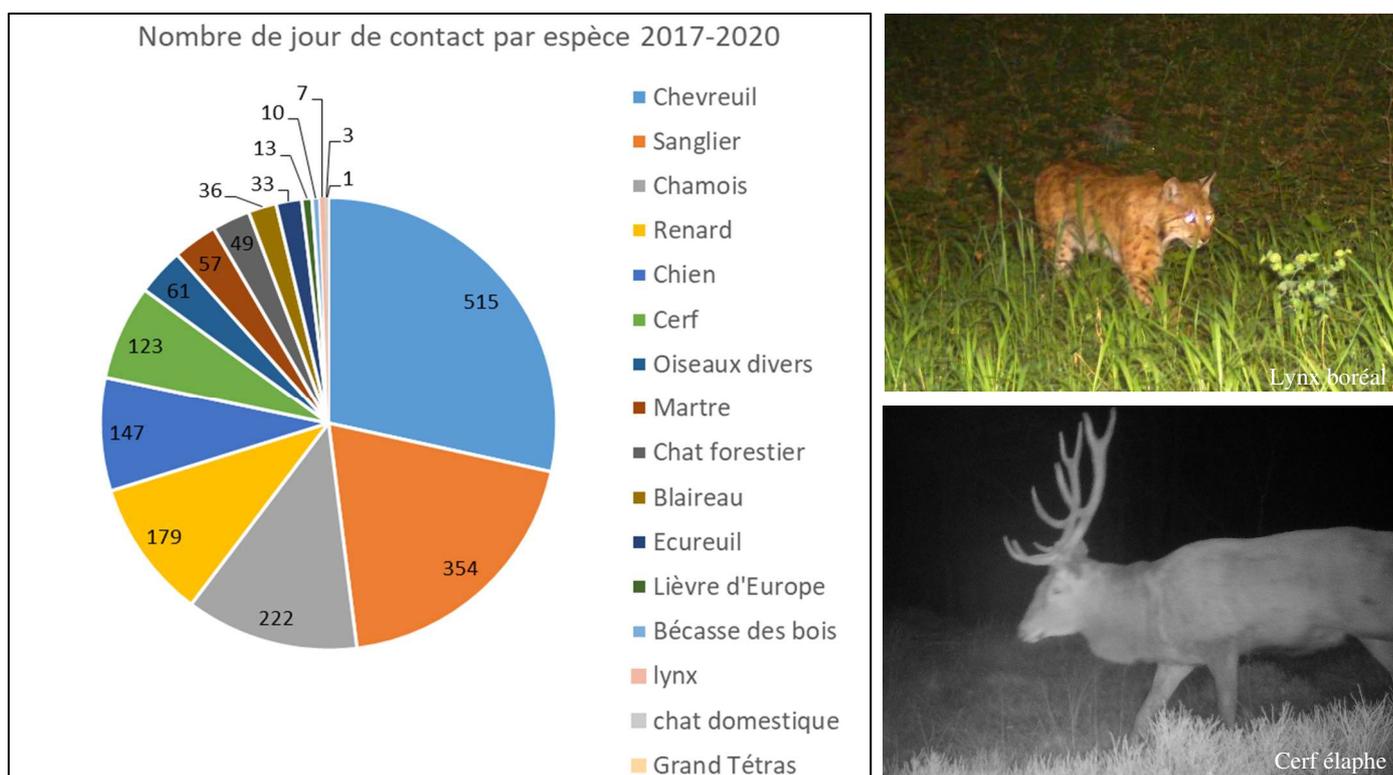
Les 2 espèces ont une écologie sensiblement différente, mais dans le contexte des Ballons Comtois, il est possible de prospecter l'une et l'autre espèce en simultanée. En 2020, 12 sorties ont été effectuées en faveur des tétraonidés, sur la RNBC, mais sans s'interdire de sortir du périmètre, dans des secteurs favorables. Ces sorties ont été menées conjointement entre les gestionnaires, l'ONF et le GTV : aucun indice n'a malheureusement été récolté.

En dehors de ces sorties ciblées, une poule a été levée sur le plateau de Bravouse, en marge des travaux d'amélioration de l'habitat financés dans le cadre du PNA Grand Tétras. Les pièges photographiques en place n'ont par ailleurs rien donné.

Cette année encore, ces mauvais résultats sont à mettre en parallèle avec l'effondrement des populations de tétraonidés à l'échelle du Massif Vosgien.

1.9. Suivi des mammifères par piégeage photographique (opération 514)

Sept pièges photos ont fonctionné en 2020 sur la RNBC, prenant des milliers de photos sur une durée cumulée de plusieurs centaines de jours. Ils ont été posés par l'ONF, l'OFB, l'OCS et les gestionnaires de la RNBC. Les gestionnaires ont compilé les photographies des pièges situés à l'intérieur de la RNBC, ce qui a permis de dresser un bilan des espèces prises en photo chaque jour. **Les résultats ci-après représentent le cumul de plus de 9000 jours de piéages cumulés, de 2017 à 2020.**



Deux faits marquants sont à relever en 2020 :

- La **forte présence de chien** accompagnés de leur maître par rapport aux années précédentes, sur un sentier de grande randonnée, à mettre en relation avec les fortes fréquentations lors des déconfinements.
- La **forte augmentation de la présence du cerf** dans le massif par rapport aux précédentes années, caractérisés par des individus de tous âges, mâle et femelle, qu'il est possible de différencier. De petites hardes sont visibles sur les photos et vidéos.

1.10. Suivi de l'état de conservation des habitats naturels (OMT 12 et 13)

1.10.1. Suivi de l'évolution de la végétation des habitats prairiaux (opération 121)

La RNBC dispose d'un réseau de **37 placettes permanentes de suivi** de 50m² réparties sur les 4 prairies pâturées: Ballon de Servance (19), Querty (7), Beurey (6) et Plain des Bœufs (5). Ces placettes sont suivies par des relevés phytosociologiques, tous les 3 à 4 ans en moyenne, depuis 2004. Cette année, la flore des 6 placettes de la chaume du Beurey a pu être suivie. Les rosettes d'arnica (505) et pieds fleuris (33) du site ont également été dénombrées. L'interprétation des données de relevés botanique fera l'objet d'un rapport à l'échelle des 4 chaumes de la RNBC ultérieurement.

1.10.2. Suivi de l'état de conservation des habitats forestiers : poursuite du second passage du Protocole de Suivi Dendrométrique des Réserves Forestières (PSDRF) (opération 231)

La RNBC dispose d'un réseau de **257 placettes permanentes de suivi** en forêt domaniale et communale. Les premiers relevés avaient eu lieu il y a 10 ans, selon le protocole téléchargeable à cette adresse : http://www.reserves-naturelles.org/sites/default/files/fichiers/notice_psdrrf.pdf. **L'année 2020 a été dédiée à la recherche et la (re)matérialisation de 133 placettes en forêt gérée** (forêt communale et domaniale). Seulement 5 placettes ont dû faire l'objet d'un changement de localisation. Par ailleurs un courrier a été adressé aux 3 propriétaires privés début 2021 pour pouvoir implanter 10 placettes complémentaires dans leurs parties de forêt.

Erratum rapport d'activité 2019 : des erreurs issues d'une première analyse des données se sont glissées dans le rapport d'activité 2019 : le volume de bois mort à l'hectare s'élève à 76,8 m³/ha (au lieu de 96,7m³/ha) et le ratio Bois Mort / Bois Total est égal à 13,7% (et non 19,8%).

1.10.3. Amélioration de la connaissance sur le fonctionnement des tourbières (OMT 13)

La crise sanitaire nous a contraint à repousser en 2021 notre rencontre sur le terrain prévu avec Sylvain Moncorgé du CEN Franche-Comté, qui a pour but de définir d'éventuels travaux de réhabilitation sur certains micro-sites tourbeux.

Les hauteurs d'eau sont désormais suivies sur les tourbières du Rossely depuis 2017 (3 piézomètres, une sonde barométrique) et sur Bravouse depuis 2020 (2 piézomètres, une sonde barométrique). L'ensemble de ce dispositif est intégré dans « l'observatoire zones humides et climat », outil de mutualisation du matériel et des compétences en matière de suivi des zones humides à l'échelle du PNRBV. Les données sont récoltées annuellement et une analyse aura lieu dans quelques années.

1.10.4. Suivi photographique des habitats naturels de la RNBC

Ce sont 13 points de suivi photographique qui sont répartis sur les habitats forestiers, prairiaux et tourbeux sur la RNBC selon la répartition et les modalités précisés en annexe 1. Il s'agit souvent de mettre en lumière l'impact de certaines actions de gestion (ou de non-gestion) sur l'habitat. En 2020, le suivi a concerné le Ballon de Servance et en partie la tourbière du Rossely. Pour exemple, les photos ci-dessous ont été prises au Ballon de Servance, avant et après les travaux de réouverture de prairie (projet FIBRE, débardage par câble mat).



Avant travaux, 2014



Après travaux, 2015



Avec pâturage, 2020

1.11. Infos naturalistes en bref...

- La présence du **lynx boréal** (*Lynx lynx*) a pu être confirmée à plusieurs reprises par les pièges photographiques des gestionnaires, de l'ONF, de l'OCS et de l'OFB au cours de l'année 2020 sur le massif des Ballons Comtois. Il s'agissait du lynx « Oslo » et d'un autre individu inconnu jusqu'à présent.
- Six individus de **traquet motteux** (*Oenanthe oenanthe*) ont été vus, probablement en migration, le 07/05/2020 au Ballon de Servance.
- Le **pic cendré** (*picus canus*) a été entendu le 13/10/2020 dans la parcelle 32 de la forêt domaniale de Saint Antoine.
- En FD Saint Antoine, le **lycopode sélagine** (*Huperzia selago*) a été retrouvé dans la parcelle 1 et le **lycopode à rameaux d'un an** (*Lycopodium annotinum*) a été retrouvé dans les parcelles 2 et 4.
- L'**épervière orangée** (*Pilosella aurantiaca*) a été détectée pour la première fois au Ballon de Servance.
- 8 **ifs à baies rouge** (*Taxus baccata*) ont été confirmés sur la base d'une donnée ancienne dans la parcelle 5 de la forêt privée de Mme Choffé.



Traquet motteux

1.12. Base de données Serena (opération 551)

Les gestionnaires alimentent cette base de données naturaliste propre à la RNBC avec toutes les observations qu'ils font ou qui leur parviennent. Les données issues des études, inventaires ou d'observations opportunistes en 2020 ont été saisies, en dehors des exuvies d'odonates en cours d'analyse début 2021. La base comporte désormais **27 968 données réparties en 3 198 taxons**.

Il n'est toujours pas possible de transférer ces données vers Sigogne (la base de données régionale), les gestionnaires étant toujours en attente d'un fichier d'échange compatible avec la base Serena du PNRBV. Les gestionnaires des réserves naturelles de Bourgogne Franche-Comté ont fait remonter cette difficulté à la DREAL.

2. INTERVENTIONS SUR LE PATRIMOINE NATUREL

2.1. Gestion forestière courante (objectifs 21 et 22 du plan de gestion)

2.1.1. Aménagements forestiers (opération 223)

- Forêt privée de la Goutte d'Ulysse

La surface totale de cette forêt appartenant à Mme TOURNIER est de 110 ha, située sur la commune de Lepuix (90). Elle est concernée par la RNBC sur 37,95 ha. Le plan simple de gestion a été rédigé par la coopérative Forêts & Bois de l'Est.

La crise sanitaire n'a pas permis aux gestionnaires et à la coopérative de se rencontrer sur le terrain au printemps. Des échanges par téléphone et par mail ont permis d'intégrer des éléments de gestion spécifique à la partie réserve. Le document est présenté dans sa version finale en consultation du comité en juin. Aucune remarque n'a été formulée par les membres, et donc validé au titre de la RNBC. Fin 2020, le document est encore en cours d'agrément par d'autres instances.

2.1.1. Application d'une sylviculture favorable à la biodiversité

- Rencontre du « groupe expert » (opération 221)

Cette rencontre entre ONF, gestionnaires de la RNBC, DREAL et GTV a pour but de garantir la mise en œuvre d'une sylviculture favorable à l'habitat du Grand Tétras et à la biodiversité en générale en forêt, par une réflexion sur le choix des arbres à prélever avant le martelage.

Pour la deuxième année de suite, aucune parcelle n'était retenue en forêt domaniale. Il n'a pas été possible de réunir le groupe cette année. Les gestionnaires de la RNBC ont donc fait part de leurs observations par mail au gestionnaire forestier. Il s'agissait des parcelles 1 et 2 de la forêt communale de Lepuix.

2.1.2. Martelage & exploitation forestière

L'objectif ici est de faire état des périodes réelles d'exploitation forestière sur le site, à mettre en comparaison avec les périodes de martelage. Pour les programmes de coupes antérieures à 2020, les éléments qui ont évolué depuis les rapports d'activités des années précédentes sont indiqués en gras dans les tableaux.

- Activités selon le programme de coupe 2017

Forêt	Parcelle	Surface Parcourue	Volume total	Prélèvement	Type de coupe	Observations		
						ha	m3	m3/ha
FC Giromagny	1	2	95	48	Irrégulier	2016	Oui	2020
	2	8.20	473	58	Irrégulier	2016	Oui	

- Activités selon le programme de coupe 2018

Forêt	Parcelle	Type de coupe	Surface Parcourue	Volume total	Prélèvement	Arbre bio conservé	Observations		
							ha	m3	m3/ha
FC Lepuix-Gy	8	Irrégulier	8,4	539	64	3	2017	2018	2020
	9	Irrégulier	5,7	334	59	5	2017	2018	2020
	21	Irrégulier	8,5	545	64	3,8	2017	2018	2020
FC Giromagny	9 partie	Irrégulier	6	385	64	Inconnu	2017	2018	2018/2020 *
FP Goutte Louis	12	Coupe jardinatoire	13,95	800 m3 amélio + 350 m3 sanitaire	53	Inconnu	2018	2020	2018 Exploitation partielle + sanitaire 2020 non terminé
	13	Coupe jardinatoire	7,96			Inconnu	2018	2020	
FD Saint-Antoine	28ii	Eclaircie résineuse	16,78	Non martelé	107 estimé avant coupe	Inconnu	Non	Parcelle reste en attente**	

	82im-ja "partie résineuse & 64i	Irrégulier & Eclaircie résineuse	9,19	1057	115	12,3	2017	Exploitation partielle en 2019 et sanitaire en 2020***	
	61im- 62im- 64im&61 at	Irrégulier	17,87	1208	68	7	2017	Différée à 2021****	

* : abandon du projet bois de chauffage

** : aucune suite n'a été donné à ce projet pour le moment faute de marché pour ce type de produit.

*** : L'exploitation de la grande trouée (la partie sommitale de la P64) a été terminée à l'automne 2019. En 2020 deux zones d'Epicéa scolytés ont été identifiées 100m3 pour une et 70 m3 pour l'autre. Il n'y a que la deuxième qui a été exploitée. La coupe du martelage initiale de 2017 n'a pas été mise en œuvre.

**** : dans un premier temps différé en attente de remise en état de la route forestière de la goutte des saules ; elle a été à nouveau différée en 2020 pour des raisons de marché du bois.

• Activités selon le programme de coupe 2019

Forêt	Parcelle	Type de coupe	Surface Parcourue	Volume total	Prélèvement	Arbre bio conservé	Observations		
							ha	m3	m3/ha
FC Lepuix-Gy	6	Irrégulier	6.34	288	45	5,8	2018	2019	2020
	10	Irrégulier	4.98	318	64	4,6	2018	2019	2020
	11	Irrégulier	9.69	625	64	4,6	2018	2019	2020
	12	Irrégulier	7.97	393	49	2,4	2018	2019	2021
	13	Irrégulier	5.95	311	52	2,7	2018	2019	2021
FD Saint Antoine	72 im	Irrégulier	19.46	866	45	9,4	2018	Prévue 2021	

• Activités selon le programme de coupe 2020

Forêt	Parcelle	Type de coupe	Surface Parcourue	Volume total	Prélèvement	Arbre bio conservé	Observations		
							ha	m3	m3/ha
FC Lepuix-Gy	14	Irrégulier	5,51	155	28	4,2	2020	2020	Prévue 2021
	15	Irrégulier	5,32	145	27	1,7	2020		
	19	Irrégulier	7,78	439	56	4,8	2019	2020	
FP Goutte d'Ulysse	9a	Coupe sanitaire	2,58	2,58	100%*	/	Prévue 2021	/	/
	9b	Coupe jardinatoire	1,12	1,12	20 à 25%*	/		/	/

• Activités selon le programme de coupe 2021

Forêt	Parcelle	Type de coupe	Surface Parcourue	Volume total	Prélèvement	Arbre bio conservé	Observations		
							ha	m3	m3/ha
FC Lepuix-Gy	1	Irrégulier	9,92	290	29	4,8	2020	Vente juin 2021	
	2	Irrégulier	10,35	242	23	4,3	2020		

2.1.3. Bilan des coupes non programmées en 2020

La région Bourgogne Franche-Comté a été particulièrement touchée par des dépérissements massifs d'épicéas depuis 2018. Même si les forêts d'altitude ont été moins massivement touchées, plusieurs parties de parcelle ont été impactées à partir de 2019.

Forêt	Parcelle	Type de coupe	Surface Parcourue	Volume total	Observations		
			ha	m3	Martelée	Vendue	Exploitée
FD Saint Antoine	D16	Sécurisation	Bord de route	305	mai-20	oui	terminé fin septembre
	106	Sanitaire		87	mai-20	oui	terminé fin septembre
	107	Sanitaire	Bord Route Forestière	50	non	oui	oui
	22/17/16/15	Sanitaire	2,3	313	oui	oui	oui
	78	Sanitaire	0,5	32	non	oui	oui
	92	Sanitaire	0,3	31	non	oui	oui
	82	Sanitaire	1	40	non	oui	oui
FD Ballon d'Alsace	P44	Sanitaire	2	311	non	oui	oui

Une note de l'ONF informant de la situation sanitaire sur le site a été envoyé aux membres du comité en juin 2020. Le bilan présenté ici sera également évoqué en comité en 2021.

- Travaux sylvicoles :

En forêt domaniale, chaque coupe est suivie l'année n+1 de travaux sylvicoles, mis en œuvre par les équipes d'ouvriers de l'ONF. En forêt communale et privée, la mise en œuvre de travaux est plus aléatoire, et dépend évidemment des possibilités budgétaires du propriétaire.

Le programme des travaux sylvicoles mis en œuvre sur le territoire est présenté en comité consultatif tous les ans.

2.1.4. Entretien des infrastructures forestières par les propriétaires (en forêt domaniale de Saint-Antoine)

Suite aux crues de janvier 2018 et aux violents orages de juin 2018, et suite aux travaux d'urgence mis en œuvre en 2018, l'ONF a formulé une demande d'autorisation de travaux au comité de juin 2019.

Comme les travaux sont réalisés sur plusieurs années, nous en dressons la liste ici ainsi que le bilan des réalisations 2020 :

Localisation ou nom de l'infrastructure	Type de travaux envisagé	Avancement fin 2020
RF Goutte des saules	Curage des fossés	Terminé 2019
	Réparation de la chaussée	Terminé 2019
	Contrôle et remplacement éventuel de certains aqueducs	Terminé 2019
	Remplacement des renvois d'eau	Terminé en 2020
RF des Fougères	Enrochement	Terminé 2019
	Réparation de chaussée	Terminé 2019
	Remplacement d'aqueduc + création de merlon	Terminé 2019
	Reconstitution de talus	Terminé 2019
	Réparation de fontis	Terminé 2019
Pont des chômeurs*	Imperméabilisation de la bande de roulement par application d'un enduit superficiel	Fait en 2020 en très grande partie ; reste juste la 2^{ème} Couche d'imperméabilisation sur le tablier en 2021
Radier du Goulot du Loup*	Restauration du radier	Instruction DDT70 en 2019 et 2020. Pas de mise en œuvre de passage temporaire en 2020 comme envisagé Projet accepté par DDT fin 2020. Travaux programmés 2021
	Reconstitution des seuils amont et aval	
	Terrassement des pistes amont	
	Mise en place de merlon amont rive gauche	

* Infrastructure sur le périmètre de la RNBC

2.2. Gestion pastorale (opération 124)

2.2.1. Le pâturage

Les chaumes des Ballons Comtois constituent 4 enclaves totalisant près d'une centaine d'hectares au sein d'un espace forestier de plus de 2000 ha. Situées entre 900 et 1200 m d'altitude sur une roche-mère granitique, elles correspondent au dernier maillon méridional des hautes chaumes du massif vosgien, qui s'étendent sur plus de 3000 ha jusqu'aux chaumes du Tanet-Gazon du Faing au nord.

En 2020, trois de ces quatre espaces ouverts ont été pâturés au sein de la RNBC : la chaume du Ballon de Servance, le Plain des Bœufs et la chaume du Querty. Trois agriculteurs se partagent la charge de mener des pâturages estivaux, sur la base de cahiers des charges proposés par les gestionnaires. Encore cette année, **la sécheresse estivale aura perturbé la saison de pâturage.**

Concernant le **Ballon de Servance**, 10 vaches, 5 génisses, 9 veaux et un taureau ont été progressivement montés à partir du 15 juin jusqu'au 20 octobre 2020. Le chargement est similaire à 2019 (0,6 à 0,7 UGB/ha et début au 15 juin au lieu du 1^{er} juillet), afin de répondre à la problématique de la recolonisation par les ligneux et les framboisiers dans le parc du bas. L'été a été sec, ce qui a contraint M. Hosatte à monter de l'eau au troupeau tous les 2 jours au cours du mois d'août / septembre. La RNBC a pu financer la remise en état du parc de contention des animaux (économie de budget de fonctionnement liée à la crise sanitaire). Les travaux ont été réalisés par la scierie de Saint Antoine de Plancher les Mines. L'Association Foncière Pastorale (AFP) a financé l'achat de 2 bacs à eau.



Avant travaux



Après travaux

Par ailleurs, l'Assemblée Générale de l'AFP n'a pu se tenir en raison du contexte sanitaire. Les gestionnaires ont rencontré à minima l'agriculteur, B. Hosatte, en début d'année, pour faire le point sur les 5 ans de convention de pâturage et envisager la nouvelle convention.

Sur le **Querty**, 2 vaches, 2 génisses et un taurillon sont montés du 27 juin au 8 septembre (redescendus pour certains tout seuls à l'exploitation de Mme Gouat à cause de la porte restée ouverte...). 3 chevaux et un poulain ont pris le relais du 15 au 30 septembre. Ces chiffres respectent bien le cahier des charges concernant le pâturage sur la chaume.

Concernant le **Plain des Bœufs**, pour cette troisième année de pâturage avec M. Py, agriculteur à Lepuix, 20 brebis ont été montées du 26/07/20 au 25/09/20, conformément au cahier des charges. Les abreuvoirs installés en 2018 ont bien joué leur rôle malgré la sécheresse. Le nettoyage et l'entretien des clôtures ont été assurés par l'agriculteur en cours de saison. La convention est à renouveler pour la saison 2021

Aucun pâturage n'a eu lieu sur le **Beurey**, des réflexions sont menées afin de créer une réserve d'eau pour le troupeau. Les 2 rapporteurs du CSRPN amenés sur le site en juillet ont confirmé l'intérêt de maintenir un pâturage sur cette prairie.

2.2.2. Interventions manuelles

Malheureusement, pour des raisons techniques, le brise fougère n'a pas pu être passé cette année sur la chaume du Querty. En revanche, Sandrine Gouat nous indique avoir mené une action de broyage du genêt courant mai. Des travaux de broyage des souches sur la partie Sud de la chaume ont eu lieu en juillet (projet communal de réouverture, 2018).

Ponctuellement, les gestionnaires coupent les petits épicéas ou du genêt qui se régénèrent dans les parcs de pâturage du Ballon de Servance.

2.3. Opérations de génie écologique (opérations 122, 124 et 322)

Les gestionnaires ont encadré 2 chantiers d'envergure en 2020 sur 2 sites emblématiques de la RNBC.

2.3.1. Lutte contre la recolonisation forestière au Ballon de Servance (opérations 122 et 124)

C'est un **contrat « ni agricole ni forestier » financé par le dispositif Natura 2000** qui a permis la coupe d'environ **600 épicéas et la régénération** sur le terrain militaire dépendant de la Base aérienne de Luxeuil. Le chantier a eu lieu sur **6,5 ha** et est situé au sud-est de la chaume du Ballon de Servance, jusqu'au col du Luthier. Les 600 arbres de plus de 20 cm de diamètre ont été désignés et coupés, essentiellement des épicéas d'un diamètre moyen de 35 cm. La régénération notamment feuillue a également été largement travaillée. Une carte de localisation des travaux est fournie en annexe 2.

Certains arbres à haute valeur biologique (alisiers blancs, sorbiers, arbres isolés bas branchus) ont été conservés afin d'obtenir après la coupe une **structuration de type pré bois**.

En l'absence de pistes suffisamment proches, le débusquage des bois était impossible sans détériorer le milieu ; les bois n'ont donc pas été valorisés d'un point de vue économique mais l'ont été d'un point de vue écologique : ils ont été pour l'essentiel coupés puis tirés dans la réserve intégrale (zone sans exploitation forestière) attenante au site, ce qui contribue à augmenter le volume de bois mort dans le secteur.

Certains arbres ont été annelés, ils mourront sur pied. Le but est de préserver et favoriser plusieurs centaines, voire milliers d'insectes, d'oiseaux, de champignons... qui dépendent du bois mort pour vivre. Les branches et autres rémanents ont été mis en tas autant que possible, et serviront d'abri pour la petite faune.



Du fait de la sensibilité du milieu et l'absence de desserte forestière, les techniques de débardage alternative et « douces » étaient souhaitées. C'est la technique du **débardage à cheval** qui a été retenue, puisqu'elle permettait d'apporter de bonnes garanties vis-à-vis de ce chantier, tant au niveau qualitatif que quantitatif :

- Impact limité sur ces sols fragiles,
- Conditions de terrain bien adapté au cheval : légère pente, pas de pierre, peu de distance de traîne (inférieure à 100 mètres),
- Le diamètre moyen des arbres à couper, de 35 cm, permet d'optimiser les performances du cheval,
- Le volume estimatif de coupe de 600 m³ est dans les capacités hautes d'un chantier à débardage cheval,
- Enfin le cheval est socialement beaucoup mieux perçu et accepté par le public, ce qui est important en bordure de sentier de grande randonnée comme c'est le cas ici.

Le contrat prévoit une nouvelle coupe de la régénération en 2022 ou 2023, contribuant à atteindre l'objectif d'un retour à l'état prairial d'ici 4 à 5 ans. Les gestionnaires remercient vivement l'ensemble des acteurs qui ont contribué à la réalisation de cet ambitieux projet (beaucoup plus ambitieux que prévu dans le plan de gestion !) : M. Lemoine et l'adjudant-chef Garnier du ministère des armées, Jean Noel Lavocat de la DDT 70 ainsi que les collègues du PNRBV en charge de Natura 2000 et de l'ONF. Par ailleurs, l'équipe de bucherons et de débardeurs, menée par David Subtil de **l'entreprise « l'énergie animale »** a relevé avec succès les défis imposés par une telle exploitation.

Plusieurs visites de terrain et réunions de chantiers ont été organisés, afin de promouvoir et de valoriser ce chantier ambitieux et exemplaire. Les photos ci-dessous montre l'avant/après travaux.



Avant travaux



Après travaux

2.3.2. Travaux d'amélioration et de maintien de l'habitat du grand tétras sur le plateau de Bravouse (opération 322)

Dans le cadre du Plan National d'Action en faveur du grand tétras, dont le PNRBV est animateur de la déclinaison régionale, ce dernier a pu obtenir une subvention afin de mener à bien des travaux d'amélioration et de maintien de l'habitat en faveur de l'espèce. Plusieurs secteurs du plateau de Bravouse avaient été repérés en 2019 en partenariat avec le groupe Tétrás Vosges pour une surface d'environ 7 ha, pour bénéficier de travaux, éclatés en 4 zones : la grande trouée « historique » de 5ha, le complexe tourbeux, le grand pré de Bravouse, et une clairière artificielle d'un ha travaillée depuis de nombreuses années et dernièrement en 2013.

Les travaux ont été menés par une équipe d'ouvrier de l'ONF, du 17 septembre au 26 octobre. Les gestionnaires ont défini des consignes fines ; il s'agissait de couper la régénération et le perchis (5 à 15 cm de diamètre) d'épicéas, sapin et plus ponctuellement bouleau. Parfois des bouquets ont été conservés (grande trouée), ailleurs la coupe était plus franche (tourbières et grand pré). Les rémanents ont été systématiquement mis en tas (photo ci-contre) ou évacués sur les extérieurs en site tourbeux.



Finalement, les surfaces prévues et travaillées sont synthétisées dans le tableau ci-dessous :

	Surface prévisionnelle (ha)	Surface travaillée (ha)
Zone 1 « grande trouée »	4,3	2,97
Zone 2 « complexe tourbeux principal »	1,4	1,18
Zone 3 « petite clairière »	0,9	0,73
Zone 4 « grand pré »	1	0,40
Total	7,6	5,28

Ces travaux ont fait l'objet d'un rapport d'exécution, disponible sur demande auprès des gestionnaires de la RNBC. Nous remercions tout particulièrement Sylvain Daniello, animateur du PNA Grand Tétrás pour le PNRBV, d'avoir fait le relai avec la DREAL BFC et GE pour l'obtention de ce financement.

La visite de terrain de restitution du chantier n'a pas pu se tenir à temps avant l'arrivée de la neige et de l'hiver !

A noter qu'un fichier SIG sur la localisation précise de l'ensemble des travaux de génie écologique est tenu à jour annuellement par les gestionnaires.

2.4. Lutte contre les espèces végétales invasives (opération 242)

Une veille active est maintenue sur ce point notamment lors de la mise en œuvre de travaux d'infrastructure. Pour autant malgré les prescriptions et les efforts des intervenants, nous avons constaté l'arrivée en 2020 d'une nouvelle station de Balsamine à une entrée de la réserve à l'emplacement de travaux d'infrastructure en forêt domaniale de Saint Antoine. La station est toute petite et l'ONF a procédé à un arrachage dès la première observation.

Une nouvelle station de renouée du japon a été observé par les gestionnaires en bordure de réserve, au bord de la départementale, au sommet du Ballon d'Alsace (à l'angle de la parcelle 44).

Les gestionnaires de la RNBC n'ont procédé à aucun arrachage en 2020. De son côté l'ONF a financé deux opérations : une demi-journée à une personne pour l'arrachage de la balsamine au bord de la D16 et au bord de la route Saint Blaise ; et une demi-journée à 2 personnes pour la renouée du Japon dans la parcelle 102.

Un suivi spatio-temporel de ces espèces sur et à proximité de la RNBC est mené par les gestionnaires, et annuellement mis à jour dans une table SIG.

2.5. Activités cynégétiques (opération 312)

- Aucune rencontre du « groupe chasse » n'a eu lieu en 2020.
- Aucune suite n'a été donnée en 2020 concernant la réglementation de la circulation des véhicules à moteur pour cette activité. Toutefois ce travail a été identifié comme nécessaire lors de l'évaluation à mi période du plan de gestion.
- Aucune action de chasse n'a eu lieu dans la réserve de chasse durant cette année.

• Sanglier

- Dans les lots de chasse n°1 et 2 de la forêt domaniale de Saint-Antoine, sur proposition des gestionnaires, l'ONF interdit depuis longtemps à ses adjudicataires la chasse après le 15 décembre, pour leur partie de lot en RNBC. L'objectif est le maintien d'une quiétude maximale sur la RNBC à partir de cette date. Le dépassement autorisé lors de la saison 2019/2020 devant rester exceptionnel, il a donc été convenu de revenir à un fonctionnement classique pour la saison 2020/2021 avec un **arrêt de la chasse au 15 décembre** dans la partie réserve mais en lien avec la demande ci-dessous.



- Depuis plusieurs années l'adjudicataire du lot n°1 demande à l'ONF de modifier la clause qui lui interdit **l'utilisation du chien en battue sanglier** dans la RNBC. Cette demande a été renouvelée par l'adjudicataire pour la saison 2020/2021 garantissant en contrepartie que la priorité serait donnée à la quiétude après le 15/12. Reprenant l'historique du choix de l'interdiction des chiens dans la réserve et s'appuyant sur les différentes évolutions constatées, les gestionnaires ont donc proposé à l'ONF la mise en place d'une saison test d'utilisation du chien sur la partie RNBC du lot 1 dans les conditions suivantes :

- que l'on puisse avoir un retour d'expérience en fin de saison sur ce test,
- que la période de quiétude, arrêt de la chasse au 15 décembre sur la partie réserve, soit désormais strictement respectée,
- que le choix des chiens utilisés pour cette pratique soit clairement défini afin d'éviter l'usage de chien non adapté à cette pratique.

A la fin de la saison 2020/2021, le bilan de l'adjudicataire est que « la présence du chien en battue a indéniablement amélioré l'efficacité des battues et permis de tirer plus d'animaux dans la partie RNBC ». En parallèle, les gestionnaires de la RNBC n'ont pas spécialement observé d'augmentation des observations de chiens de chasse divagant dans la RNBC.

- Sur proposition d'un adjudicataire et de l'ONF, en accord avec les gestionnaires Natura 2000 et de la réserve, un test d'agraine en périphérie de la réserve attribué à titre dérogatoire, il y a quelques années, semblait donner des résultats intéressants lors de la mise en place. Les conditions proposées sont encadrées et surveillées par les agents ONF. Il était clairement demandé de pratiquer un agraine à titre dissuasif en quantité raisonnable, à distance des limites de la RNBC. Il ne s'agit pas de "nourrissage".

L'adjudicataire du lot n°1 confirme à nouveau pour cette dernière saison le bénéfice qu'il en tire. Le dispositif lui permet « de détecter la présence des sangliers et de les inciter à séjourner dans la zone hors de la RNBC ».

Pour la saison 2020/2021, sur le lot n°1, ce sont 2 points d'agrainage qui ont été maintenus (pour moins de 100 kg de maïs sur l'ensemble de la saison).

- **Chamois**



- En référence au rapport d'activité 2019 sur ce sujet, les modes de chasse du chamois n'ont pas évolué en 2020. Il est toujours tiré uniquement à l'approche en Haute-Saône. A noter que comme pour le sanglier, les tirs dans la partie RNBC ont cessé strictement au 15/12 pour cette saison (voir paragraphe sanglier).

- Aucun suivi de type comptage n'a été réalisé en 2020.

- Du point de vue des effectifs, après quelques années d'effectifs évalués comme très élevés par les acteurs sylvo-cynégétiques, il est constaté par plusieurs observateurs plutôt une baisse et un fractionnement de la population sur la vallée du Rahin et une certaine

stabilité voir légère augmentation sur les vallées de Servance Miellin. On peut imaginer être face à un phénomène d'auto-régulation de la population.

- **Equilibre sylvo-cynégétique**

En forêt domaniale de Saint Antoine, deux enclos de 40m² ont été installés (Parcelles 18 et 56/57) en 2016 dans le but de suivre l'impact de la grande faune sur la régénération forestière. Les relevés ont été réalisés sur une demi-journée mi-mai 2020 par deux agents ONF.

Les résultats ne seront exploités par l'ONF au niveau national qu'après 5 années de suivi. Pour autant, on note déjà cette année sur la parcelle 56 un abrouissement marqué sur le Hêtre dans l'exclos ; et également la forte concurrence du hêtre sur le Sapin dans l'enclos.

Quatre nouveaux dispositifs doivent être installés en 2020 en forêts domaniales de saint Antoine et du Ballon d'Alsace dont au moins un dans la RNBC.

3. GESTION DES FREQUENTATIONS ET DES INFRASTRUCTURES

3.1. Mise en œuvre de la politique d'accueil (OMT 41)

3.1.1. Manifestations sportives (opération 412)

Dans le cadre de la mise en œuvre du cahier des charges réglementant les manifestations sportives sur la RNBC, un organisateur a présenté sa manifestation en comité consultatif du fait du nombre de participants supérieur aux seuils de participants : la manifestation cyclo touristique des **3 Ballons** affichait un nombre de participants maximum de 3500, avec deux parcours passant sur la route départementale 16 traversant ainsi la RNBC. Initialement prévu le 6 juin, la manifestation a été reportée au 22 août en raison des conditions sanitaires/COVID19. La demande a été présentée en consultation écrite au comité consultatif de juin. La manifestation a finalement été annulée le 03 juillet avant que l'avis du comité ne soit rendu.

Les tableaux ci-dessous synthétisent les activités « manifestations » qui ont eu lieu sur le territoire de la RNBC à la connaissance des gestionnaires.

- **Manifestations sportives ayant fait l'objet d'une autorisation préfectorale :**

Date de la manifestation	Date réception demande en préfecture	Nom de la Manifestation	Organisateur	Localisation	Type
20-sept-20	18-déc-19	Marathon VTT des ballons	CAF Belfort	GR demineurs-planche-querty	VTT

A noter que les organisateurs du Belfortrail avaient fait l'effort cette année (Cf. RA 2019) de créer un parcours passant complètement hors RNBC. Toutefois, la manifestation n'a pas eu lieu.

- **Manifestations diverses non décomptées mais ayant fait l'objet d'un échange avec les gestionnaires :**

Depuis la validation du cahier des charges des manifestations sportives et la clarification juridique pour les gestionnaires de cette thématique, on retrouve dans ce bilan : les marches militaires, les petites concentrations de véhicules à moteur, et potentiellement les manifestations ne dépassant pas les seuils du code du sport.

Dès que c'est possible, les gestionnaires font parvenir à l'organisateur un courrier rappelant la réglementation ainsi que des recommandations sur les itinéraires. Des modifications de parcours sont parfois demandées.

Date de la manifestation	Date réception demande	Nom de la Manifestation	Organisateur	Localisation	Type
03-oct-20	07-août-20	Randonnée des Chanoinesses 2020	Remiremont VTT	D16	Vélo
02&03 nov 20	17-sept-20	Marche topographique	1er rgt artillerie Belfort	GR 5 étang du petit haut-démineur	Marche

- **Manifestations diverses ayant fait l'objet d'un refus de la part des gestionnaires :**

Aucune.

3.1.2. Mise en œuvre du schéma de fréquentation (opération 411)

- **Application de l'arrêté préfectoral de 2018**

Le débalisage du sentier des mulets et le rebalisateur du sentier « rond jaune » de la goutte des Saules a été réalisé par le CD70. Le CD 70 prévoyait, à la suite de l'opération, l'envoi d'un courrier au club vosgien pour les informer. La Zone de Protection Renforcée (ZPR) de Bravouse et du Rossely est complètement matérialisée sur le terrain depuis la fin de l'automne 2020 (voir paragraphe signalétique).

- **Discussions/difficultés :**

Les sentiers débalisés au ballon d'alsace, entre le col 1078 et l'étang du petit haut, sont encore fréquemment empruntés, notamment par des utilisateurs de visiorando. Nous avons fait une demande de correction à l'administrateur du site en juin. Le parcours passant par la tourbière des fagnes a finalement été supprimé.

3.1.3. Accompagnement des projets favorisant la fixation du public à l'extérieur de la RNBC – cas de l'opération grand site » (opération 413)

Les Ballons Comtois constituent le cœur du projet de labellisation « Grand Site de France » du Ballon d'Alsace. Cette opération est portée par le PNRBV, en lien étroit avec les services de l'Etat. Les gestionnaires n'ont pas participé à de rencontres spécifiquement en 2020, mais sont toujours associés aux grandes étapes, notamment la validation des ambitions du futur grand site et la déclinaison du plan d'action et du plan de financement à 6 ans.

3.2. Gestion des infrastructures humaines (opérations 241 et 423)

3.2.1. Sentiers balisés

Le CD70 avait programmé une remise en état de la signalétique du GR533 avec l'installation de 26 lames (voir ci-contre) et le remplacement de 3 supports. Une demande a été formulée pour ces travaux. La crise sanitaire n'a pas permis de les mettre en œuvre et ils sont reportés à 2021.

	Col des Croix	10,2 km
	Ballon d'Alsace	5,3 km
	Planche des Belles Filles	10,8 km

3.2.2. Pistes de ski de fond

Côté territoire de Belfort, une visite des pistes de ski de fond a été demandée par le SMIBA sur les FD du Ballon d'Alsace et de Saint Maurice sur Moselle. Elle a eu lieu le 12 octobre. Ce sont 18 arbres qui ont été identifiés à abattre au bord des pistes dont plusieurs épicéas qui venaient de sécher au cours de l'automne (annexe 3).

Aucune demande de travaux d'entretien des pistes n'a été formulée en 2020 même si le projet de remise en état général est toujours d'actualité du côté de l'équipe technique du SMIBA.

Côté Haute-Saône, au cours d'un échange informel sur le terrain, Woka a indiqué à l'ONF qu'il n'y avait pas d'attente particulière pour cette année en matière de sécurisation sur le secteur Saint Antoine. Par contre, Woka a formulé une demande de sécurisation sur la piste ourson, sur la forêt de Lepuix pour 3 épicéas secs.

3.2.3. Refuges et chalets

- Bilan Secteur Auxelles-Haut et Lepuix :

Plusieurs arrêtés préfectoraux imposent aux responsables des refuges de faire part de leur besoin d'accéder en véhicule motorisé à leur refuges / chalets pour mener un certain nombre d'activités, encadrées par ailleurs par des conventions. Le tableau ci-dessous synthétise les demandes faites aux gestionnaires de la RNBC.

	Date de la demande	Accord des gestionnaires	Date d'accès	Activité
Refuge de la Rougerie	16/07/2020	oui	18-19/07	entretien
	04/09/2020	oui	5-6/sept	non précisé
	25/09/2020	oui	26-27/sept	entretien
Chalet du Querty du haut	04/08/2020	oui	04/08/2020	débroussaillage
	25/09/2020	oui	25/26/27sept	fuite au toit/cheminée
Chalet du Querty du bas	23/07/2020	oui	08/08/2020	non précisé
Chalet Saille	aucune demande d'accès en véhicule			

- Chalet de la Rougevie :

Aucune difficulté à signaler avec ce refuge ou l'association en charge de son entretien.

- Chalet du Querty du Haut :

Nous n'avons eu aucun contact direct avec l'association ou son président au cours de l'année. Les demandes d'accès ont été faites par texto. Nous n'avons pas eu d'information concernant une reprise éventuelle des travaux de bardage. De ce que nous avons constaté sur le terrain les travaux ne sont toujours pas terminés.

- Chalet du Querty du Bas :

Une demande d'accès en véhicule a été formulée. Une carte de circulation a donc été transmise par mail à M. Rafenne pour la saison.

- Refuge « Sailley » au Ballon de Servance :

Aucune suite n'a été donnée au projet de cahier des charges d'entretien du bâtiment commencé fin 2018.

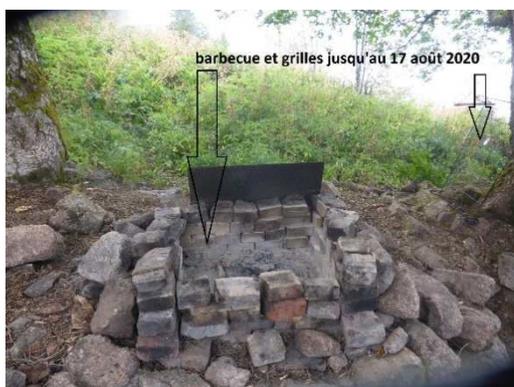
L'amicale du refuge, emmené par M. Tisserand, notre contact, a réalisé un nettoyage des abords du site le 17 août. Quelques petites réparations ont également été entreprises : réparation et mise en sécurité du muret contre talus en pierres sèches, marches bois conduisant sous le balcon.

Le site internet « refuges.info » mentionnait la possibilité de camper dans et à proximité du refuge : les gestionnaires ont demandé un correctif réglementaire concernant l'interdiction de camper dans ou à proximité du refuge : le modérateur a pris en compte la demande très rapidement.

- Risque d'incendie et usage du feu

En 2020, les préfetures ont généralisé les arrêtés interdisant l'usage du feu aux vu des risques importants d'incendie en lien avec la sécheresse. Ces arrêtés et les conditions des risques d'incendies sont amenés à se généraliser dans les années à venir. Les services en charge de la lutte contre les incendies ont alerté sur les risques en zones habituellement préservées comme sur le massif vosgien. L'ONF a donc décidé dès le printemps 2020 de retirer toutes les places à feu des aires de pique-nique de la vallée du Rahin et celle à proximité du refuge de la Grande Goutte. La politique de police appliqué en 2020 en forêt domaniale a donc été la verbalisation systématique en s'appuyant sur le code forestier qui interdit l'usage du feu à moins de 200m d'une forêt.

Côté réserve, le décret de la réserve permet l'usage du feu sur des emplacements réservés à proximité des refuges. Les accords passés avec les refuges du Querty et de la Rougevie entérinent d'ailleurs cet usage. Pour autant, dans ces 3 cas et également au refuge Sailley, les places à feu sont à moins de 200 mètres des forêts et le risque est réel. Une sensibilisation a été faite au gestionnaire du refuge Sailley, qui l'a prise en compte en démontant le foyer.



Aucun contact n'a été pris avec les 3 autres chalets concernés. Il conviendrait de le faire en 2021.

3.2.4. Route départementale 16

Avec le confinement strict du printemps et les problèmes de dépérissement des arbres en bord de route identifié par l'ONF, le conseil départemental 70 a pris la décision de fermer la route départementale par un arrêt du 23 mars au 31 mai. Cette période a été mise à profit pour faire une première sécurisation mi-mai. Une deuxième opération, avec à nouveau fermeture de la route d'un mois, a été réalisé à l'automne.

Concernant l'entretien de la route, seul le fauchage a été mise en œuvre cette année à partir du 5 octobre.

Une nouveauté concernant le déneigement de la route côté Château-Lambert jusqu'au Ballon de Servance, le CD70 n'interviendra régulièrement que jusqu'à la maison de la Pransière. Une signalétique spécifique sera installée à destination des usagers pour les informer du non-déneigement de la portion Pransière-ballon de Servance. Au-delà de ce point, le déneigement sera fait par les autorités militaires selon leur besoin pour accéder au Fort, donc non régulièrement.

3.2.5. Infrastructures militaires

Concernant les travaux sur le site, le renforcement des dispositifs de surveillance du fort a débuté en 2019 et s'est terminé en 2020. Une rencontre demandée par les gestionnaires, prévu courant mars, n'a pas pu se tenir ; et les conditions sanitaires de l'année n'ont pas permis de la reporter. Une rencontre est à prévoir en 2021.

3.2.6. Antenne relai TDF

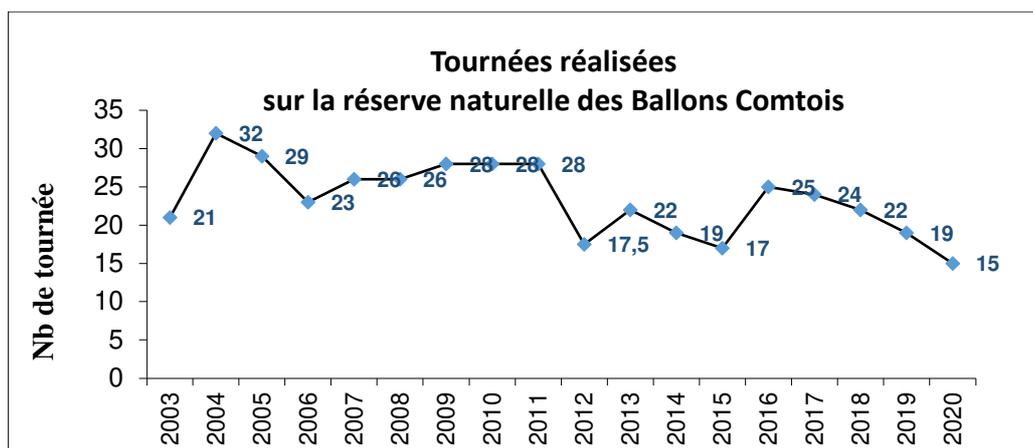
Les gestionnaires n'ont pas constaté de mise en œuvre de travaux d'entretien des abords de l'infrastructure et les travaux de maçonnerie pour la sécurisation de l'alimentation électrique de la clôture n'ont pas été mis en œuvre.

4. SURVEILLANCE DU TERRITOIRE ET POLICE DE L'ENVIRONNEMENT (OPERATION 422)

4.1. Surveillance menée dans le cadre des financements DREAL

Des tournées de surveillance sont organisées dans la RNBC soit par des équipes ONF, soit par les deux personnels réserve assermentés. Ces tournées spécifiques, effectuées en binôme, se sont déroulées du 5 janvier au 3 janvier 2021 avec un total de 11 tournées pédestres et 4 tournées équestres (réalisée par la brigade équestre ONF de Saint-Antoine). Les tournées ont lieu en semaine, les week-ends et jours fériés selon un planning proposé par les gestionnaires.

Le budget attribué à cette mission sur le budget de la RNBC est le plus bas depuis la création de la réserve. Malgré l'autofinancement spécifique de l'ONF affecté à cette mission, il n'a pas été possible de maintenir un niveau de tournée équivalent aux années précédentes.



↳ *Orientations de l'année*

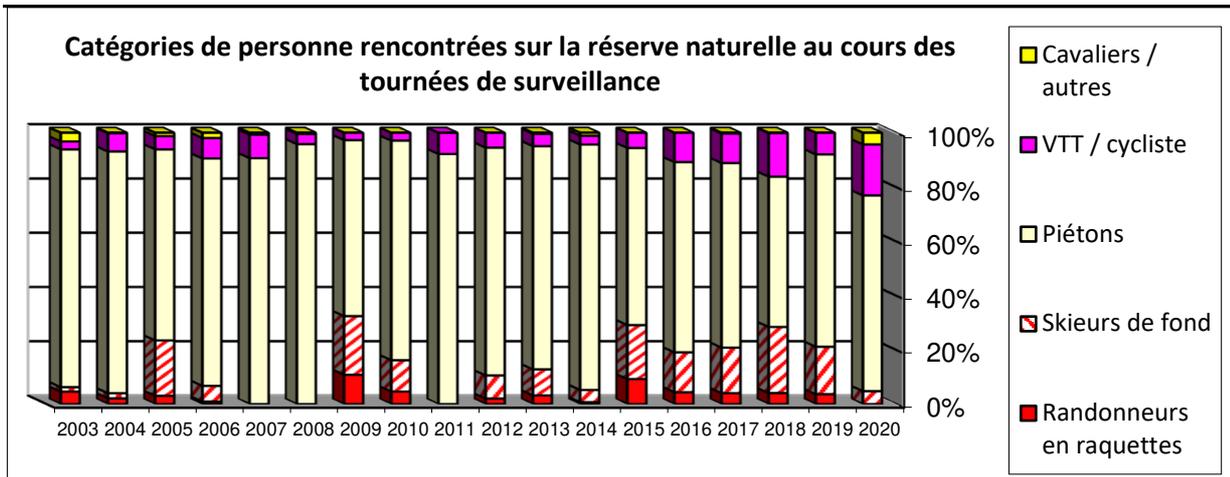
- Mettre en application les consignes actualisées en 2016 et notamment les verbalisations strictes des infractions « chien » et toute sortie de sentier en hiver.
- Informer le public de la nouvelle réglementation lié au nouvel arrêté schéma validé en 2018, notamment sur le secteur du plateau de Bravouse.
- Concentrer les tournées pédestres sur la période la plus sensible pour la faune, la période de neige et le printemps.
- Observer la fréquentation du site, les accès utilisés.
- Continuer l'information et la sensibilisation des publics rencontrés.

↳ *Fréquentation observée*

- 323 piétons rencontrés, dont 20 skieurs et 22 traileurs ; à noter 0 randonneurs en raquettes
- 79 cyclistes (ou VTT)
- 18 autres personnes (cavalier, campeurs, pêcheur, cueilleur) ;

La fréquentation observée est équivalente à 2019, qui était moitié plus basse qu'en 2018. En 2019 nous évoquions la baisse du nombre de tournée de surveillance comme seule explication à cette baisse de la fréquentation observée. En réalité quand on rapporte le nombre de personne rencontrée au nombre de tournée, on observe une très grande variabilité annuelle de cette valeur, même les années avec beaucoup de tournée. L'année 2019 était la plus basse avec 23 personnes rencontrées par tournée (pour une moyenne depuis 2003 de 32). En 2020, cette valeur est encore sous la moyenne mais remonte à 28. Alors véritable tendance de fond ou simple variations liés aux nombreux facteurs (météo, faible enneigement, hasard du calendrier des tournées, ...)

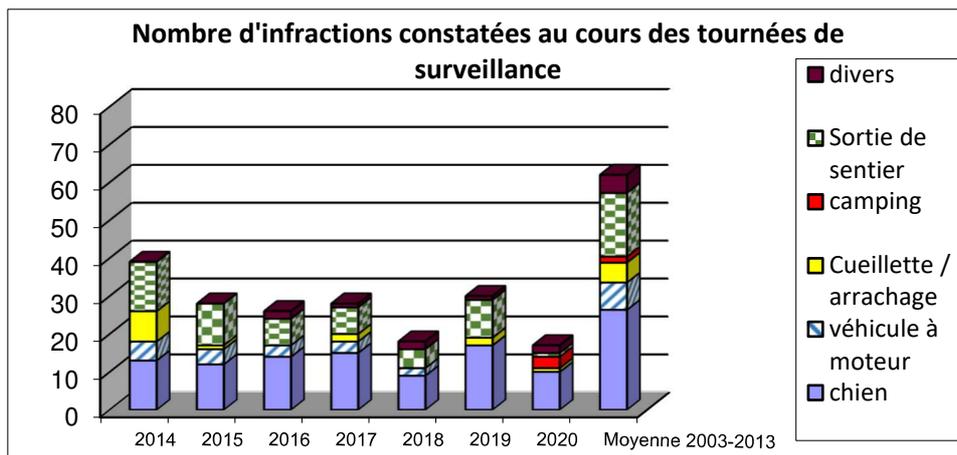
En termes de proportion par catégorie de personne : l'augmentation amorcée il y a quelques années du nombre de cycliste/VTTiste semble se poursuivre. La quantité de Runner est également en progression. Par ailleurs, les refuges ont pas mal attiré les campeurs. La médiocre année en termes d'enneigement a fortement fait baisser le nombre de skieur et même amené à zéro le nombre de personne à raquette rencontrée.



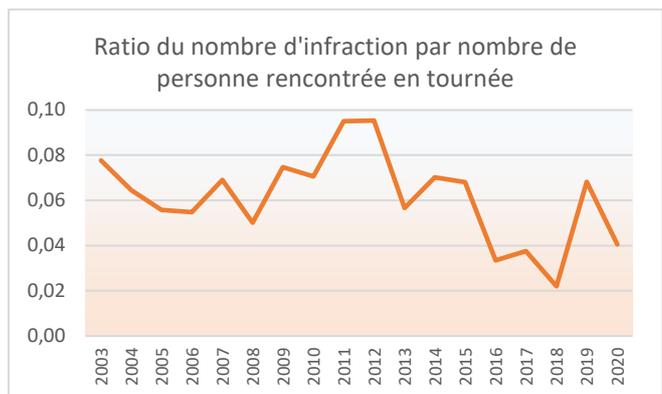
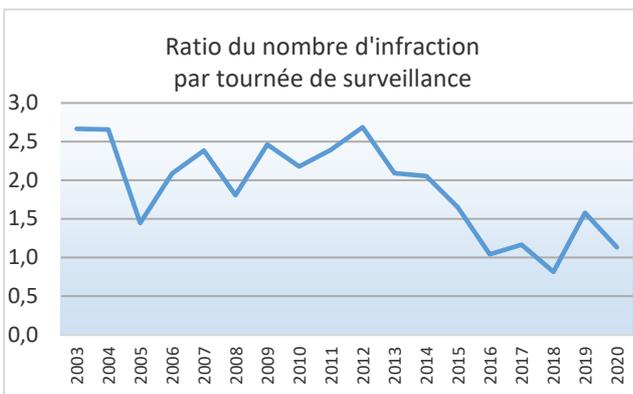
↳ *Infractions constatées en nombre*

Nous enregistrons notre plus faible constat d'infraction depuis la création de la réserve, très proche de la valeur de 2018 ! Cette valeur est bien sûr à relativiser avec les mois de confinement et les couvre-feux liés à la crise sanitaire Covid, mais également au faible enneigement de l'hiver 2019/2020, qui ont limité la présence du public en forêt.

On peut toutefois se réjouir de la tendance globale que l'on observe sur le graphique ci-dessous : le nombre d'infraction annuel constatée au cours des tournées est globalement plus bas ces 7 dernières années en comparaison de la moyenne de cette valeur au cours des 10 premières années de la RNBC.



Malgré un rebond en 2019, on constate cette tendance à la baisse également si l'on rapporte ce nombre d'infractions au nombre de tournées. Concernant le ratio du nombre d'infractions sur le nombre de personnes rencontrées au cours des tournées, nous avons constaté une nette tendance à la baisse de 2011 à 2018. Depuis, il semble pour le moment difficile de dire dans quel sens repart la courbe ...



4.2. Surveillance menée par les autres services de police

↳ *Surveillance OFB*

Le service départemental 90 a réalisé en 2020 202,50 heures (inclus le tour de France) de surveillance sur la RNBC. Ils y ont relevé et verbalisé 4 infractions pour sortie de sentier lors de 2 tournées.

↳ *Surveillance ONF*

Les agents forestiers sur leur territoire respectif dont fait partie la RNBC sont susceptibles de verbaliser toutes les infractions en lien avec sa réglementation. Cette surveillance est diffuse et non chiffrable en temps passé. Elle a toutefois permis la verbalisation par TA d'une infraction chien (pris en compte dans le tableau ci-dessous).

Une particularité en 2020, l'ONF a organisé deux tournées de surveillance équestre en Forêt Domaniale de Saint Antoine orientées vers la prévention du risque incendie en forêt. En effet, au printemps 2020, l'ONF a pris la décision de faire démonter dans cette forêt l'ensemble des places à feux présentes sur les aires de pique-nique. C'est dans ce cadre que la place à feux à côté du refuge de la Grande Goutte a été démontée également. La décision a été prise suite à l'évaluation du risque incendie, en lien avec la situation de sécheresse du département et les dépérissements forestiers. Ces deux tournées ciblaient essentiellement le fond de la vallée du Rahin (hors RNBC) et toutes ses aires de pique-nique. Mais le refuge de la grande goutte dans la RNBC a été également visité au cours de ces tournées. Aucune infraction au titre de la réglementation réserve n'a été relevé.

4.3. Surveillance ponctuelle : Arrivée du Tour de France cycliste à la Planche des Belles Filles

Malgré la situation sanitaire, le tour de France a bien eu lieu, simplement à une date décalée à l'automne, le 19 septembre.

L'OFB et l'ONF, épaulés des services de gendarmerie et des gestionnaires de la RNBC, se sont regroupés afin de faire respecter la réglementation et en particulier empêcher toute circulation de véhicules à moteur sur le territoire de la RNBC. L'arrivée au sommet de la planche (version 2019) n'a pas été réutilisée en 2020 et le parcours n'est pas non plus passé par le col des chevrières. La particularité de l'étape 2020 est l'organisation en contre-la-montre.

Ainsi, la date tardive et le profil du parcours nous ont incité à prévoir un dispositif de surveillance réduit par rapport aux éditions précédentes. Au total ce sont 18 personnels (hors gendarmerie et DDT 70), contre 30 en 2019, répartis sur 4 postes fixes et 2 mobiles qui ont contribué au bon déroulement de cette journée.

Cette présence forte des services de police de l'environnement sur le terrain aura permis d'empêcher de nombreuses infractions, et d'informer une partie du public sur les enjeux dans le secteur.

Il a été dénombré 4 305 personnes s'étant rendus à l'arrivée du Tour en passant par la RNBC pour la seule journée du 19/09/2020 (soit presque 1 000 personnes de plus qu'en 2019 environ). Cette estimation de la fréquentation du public ne tient pas compte des spectateurs ayant accédé à la Planche par les navettes ou à pied/vélo par la route. Cette augmentation est peut-être liée au fait de la limitation du nombre de place dans les navettes au départ de plancher bas.



- Les infractions :

- Circulation véhicule à moteur :

Une moto circulant sur une route forestière le jour de la manifestation, hors RNBC (donc non comptabilisés dans le tableau ci-dessous) a été verbalisé par TA ; Un gyropode a été interpellé dans la RNBC sur une route forestière. Bien qu'électrique, cet engin est considéré comme un véhicule à moteur. L'utilisateur, surpris de cette classification, a bénéficié d'un rappel oral de la réglementation.

- Sortie de sentier :

Cette infraction n'avait pas lieu cette année, l'épreuve ayant lieu après le 15 juillet ;

- Présence de chiens :

Notre présence sur le périmètre de la RNBC a permis d'éviter au maximum la pénétration de chien dans le périmètre. Toutefois 6 infractions pour pénétration de chien dans la réserve ont dû être verbalisées par TA.

• Les observations :



Le conseil départemental 70 a maintenu et amélioré son dispositif de balisage des axes de randonnée permettant l'accès au sommet de la planche des belles filles par la forêt. Pour prendre en compte le retour probable de nuit des spectateurs, le balisage a été fait avec de la rubalise phosphorescente et des bénévoles étaient installés aux principaux carrefours. L'interdiction des chiens sur la réserve a également été plutôt bien mise en avant dans les éléments de communication. Seul bémol, l'absence de communication préalable sur la fermeture complète au public de la route forestière du mont Ménard (réservé à la circulation des véhicules de l'organisation).

Le poste fixe de l'étang des belles filles a constaté beaucoup moins de comportements répréhensibles par rapport aux années précédentes. L'absence de buvette au bord de l'étang y est probablement pour quelque chose.

4.4. Bilan des infractions et verbalisations

Le tableau ci-dessous dresse un bilan synthétique des infractions constatées sur le territoire de la RNBC, et des sanctions associées, par toutes les forces de police (dont les gestionnaires ont eu connaissance), tour de France cycliste compris :

Type d'infraction	Chien	Sortie de sentier	Véhicule à moteur	Cueillette / arrachage	Camping	Feu	Dépôt ordure	Total
Avertissement oral			1					
Avertissement écrit								
Timbre amende	12	4			2			18
Procédure verbale							1	1
Refus de décliner l'identité ou de s'arrêter								

Plusieurs éléments complémentaires sont à prendre en compte :

- Les avertissements oraux sont liés soit à la localisation de l'infraction (en bordure de réserve notamment), ou à l'impossibilité de communiquer avec le contrevenant d'origine étrangère.
- Toutes les infractions qu'elles soient verbalisées ou non, sont systématiquement doublées d'une reconduite à la sortie de la RNBC.
- Par leur présence sur le terrain, les gestionnaires ont empêché des infractions avant qu'elles ne commencent notamment sur les sites touristiques situés sur la bordure de la RNBC comme à la Planche des belles filles.

🔗 **Bilan du suivi des procédures :**

Procédures 2020	payés	18
	non payés	1
	réclamations avis favorable	0
	réclamations avis défavorable	0

A noter :

- Aucune réclamation n'a été formulée en 2020
- Un PV contre X a été formulé par les gestionnaires de la RNBC pour dépôt d'ordure au bord de la D16 en début d'année. Nous n'avons reçu aucune suite.

4.5. Conclusions

La fréquentation hors-piste est toujours présente et toujours difficile à appréhender. En particulier, des sites internet de randonnées partagées proposent des parcours sans tenir compte de la réglementation. Les filets signalant les zones de quiétude en hiver fonctionnent bien, mais la pose et le maintien en cours de saison demande du temps.

On note toujours une concentration des infractions autour de quelques points : la chaume du ballon de Servance, la domaniale du ballon d'Alsace, la Grande goutte, la planche des Belles Filles.

5. INFORMATION DES PUBLICS ET ANCRAGE LOCAL

5.1. Entretien et renforcement de la signalétique RNBC (opération 611&612)

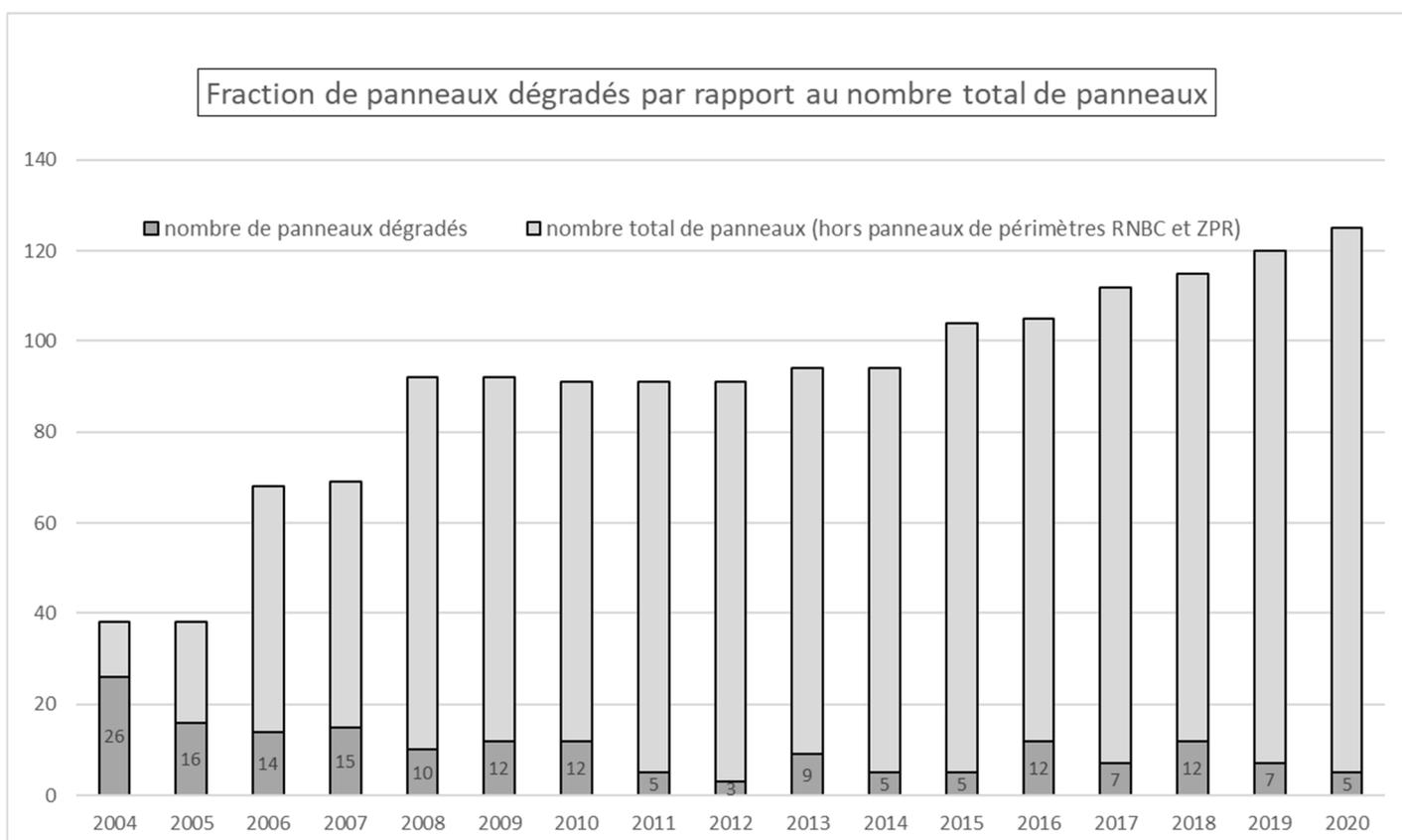
Actuellement plus de 120 panneaux sont en place en périphérie et dans la RNBC afin d'informer au mieux les usagers de la réglementation en vigueur. Cette signalétique est en constante évolution aussi bien du point de vue quantitatif que qualitatif en fonction de l'évolution des activités sur le site.

5.1.1. Entretien courant de la signalétique (budget étude et travaux 2020 - ONF)

Le nombre de dégradations volontaires en 2020 est dans la moyenne des dernières années soit 4% des panneaux dégradés en 2020. Un chiffre faible qui est un indicateur d'une tendance à l'acceptation croissante de la RNBC par le public (graphique ci-dessous).

Les crédits attribués en 2020 dans le cadre de l'OMT 61, ont été utilisés à l'automne principalement pour :

- Nettoyer et ajouter des panneaux schémas dans le secteur du Ballon d'Alsace ;
- Renforcer la signalétique dans le secteur de la planche des belles filles.

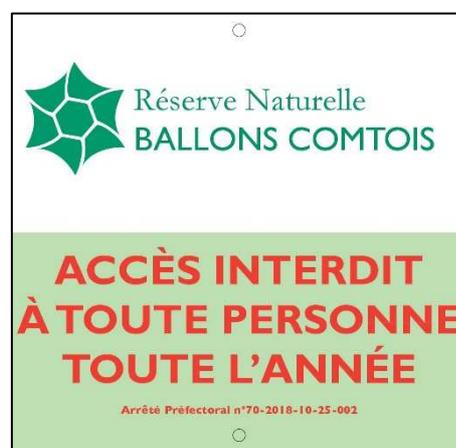


5.1.2. Matérialisation des zones de protection renforcées

Par manque de financement sur cette thématique, les gestionnaires ont entrepris de matérialiser eux même les 2 zones de protection renforcée telles que définies par l'arrêté préfectoral d'organisation des fréquentations de 2018 :

- La ZPR du grand Rossely, d'un périmètre de 1600 mètres, a nécessité la pose de 59 plaquettes et 2 panneaux « grand format »
- La ZPR de Bravouse, d'un périmètre de 6400 mètres, a nécessité la pose de 220 plaquettes et 3 grands panneaux.

Le travail a été finalisé à l'automne 2020.



5.2. Communication (opération 612)

5.2.1. Outils de communication

- Site internet :

Le site internet, <https://www.ballonsdesvosges-reservesnaturelles.fr/ballons-comtois/>, est mis à jour autant que nécessaire, notamment par l'intégration de rapport et de divers documents, notamment à travers la rubrique « ressources ».

- Azuré :

Comme chaque année, un numéro de la revue des gestionnaires des milieux naturels remarquables de Bourgogne Franche-Comté est paru. Les gestionnaires n'ont participé à aucun comité de relecture et de rédaction en 2020.

5.2.2. Autre communication interne

L'azuré, ainsi que le rapport d'activité ont été diffusés au sein du pôle environnement du PNRBV et aux différents services et personnels de terrain de l'ONF, agence Nord Franche-Comté et autres.

Par ailleurs, une communication interne à l'ONF a eu lieu à l'échelle DT bourgogne franche comté, afin de mettre en avant le bilan de la mission de police inter-service dans le cadre de l'arrivée du tour de France cycliste à la planche des belles filles en septembre.

5.2.3. Bilan Presse

- L'ONF a réalisé un communiqué de presse sur la brigade équestre de l'agence Nord Franche Comté. La RNBC y est également citée. Le communiqué a servi de support à un article dans la presse locale.
- Un article de presse a relaté l'arrivée du nouveau site internet des Réserves naturelles gérées par le PNRBV, dont les Ballons Comtois.
- Un numéro de terre sauvage spécial Ballon d'Alsace a fait mention de la RNBC en lien avec des parcours de randonnée qui la traversent.

5.2.4. Contribution au livre « la nature en Haute Saône »

Albert Piguet a sollicité les gestionnaires pour des contributions d'articles pour l'écriture du livre « la nature en Haute Saône ». Plusieurs textes et photos concernant la RNBC lui ont été envoyés.

5.2.5. Actions de médiation de l'environnement

Le PNRBV a recruté 2 services civiques « médiateurs de l'environnement » afin de parcourir l'ensemble du massif pour sensibiliser le grand public. La RNBC a été concernée indirectement à l'occasion de 3 journées de présence au Ballon d'Alsace.

5.3. Veille sur les mentions RNBC sur tous les supports (opération 613)

- Les gestionnaires ont participé à des mises à jour de la partie concernant la RNBC pour le site internet « quiétude attitude », sur les aspects cartographiques et la réglementation. Le site est consultable à l'adresse suivante : <https://quietudeattitude.fr/>
- Le CD 90 a formalisé, par l'installation d'un panneau d'information au bout du parking du Démineur, son parcours « la balade des points de vue ». Toute la communication associée à ce parcours indique bien l'existence de la RNBC et sa réglementation.

5.4. Animations scolaires et grand public (opérations 621 et 622)

Date	Etablissement	Niveau	Nb. de part.	Terrain (jour)	Salle (jour)	Remarques / sujet
10/09	Université des sciences de Montbéliard	Bac + 4	20	1	0	Journée d'intégration : Présentation RNBC et restitution
8/10	Lycée agricole Valdoie	Terminal	20	1	0	Présentation RNBC, secteur planche des Belles filles
09/10	AgroParisTech – ENGREF	Bac + 5	25	1	0	Présentation RNBC / enjeu forêt

6. GESTION ADMINISTRATIVE & RELATIONS AVEC LES PARTENAIRES

6.1. Evaluation Administrative du plan de gestion

Le second plan de gestion de la RNBC couvre la période 2015-2024. L'arrêté préfectoral du 14/04/2015, portant approbation de ce plan de gestion précise que « la réalisation des opérations et l'atteinte des objectifs feront l'objet d'une évaluation par les gestionnaires au bout de 5 ans. Le plan de gestion sera, le cas échéant, modifié selon les résultats de cette évaluation. L'échéancier des opérations 2020-2024 sera précisé et le plan de gestion fera l'objet d'un nouvel arrêté préfectoral pour cette durée. »

Le travail d'évaluation administrative a été finalisé au printemps 2020. Les gestionnaires ont accueilli les deux rapporteurs du CSRPN sur le terrain au cours de la journée du 24 juillet pour échanger sur cette évaluation (compte-rendu en annexe 4). Ensuite, en réunion à distance, les gestionnaires ont présenté leur travail en séance plénière du CSRPN le 17 décembre. Celui-ci a rendu un avis favorable (annexe 5). L'évaluation est disponible dans l'espace ressource du site internet <https://www.ballonsdesvosges-reservesnaturelles.fr/ballons-comtois/ressources/> et doit encore être présentée au comité consultatif en 2021 (*dernière minute : avis du comité consultatif favorable à l'unanimité*).

6.2. Comité consultatif

La crise sanitaire Covid19 n'a pas permis de réunir le comité consultatif de la réserve en 2020. Une consultation écrite a été organisée par mail en juin.

• Les autorisations obtenues en 2020 :

Inventaire bryologique stratifié de sites forestiers méconnus de la RNN des Ballons Comtois par les Ateliers bisontins de bryologie de la Société botanique de Franche-Comté	Non réalisé en 2020
Inventaire des bryophytes en forêt domaniale de Saint Maurice et Bussang par le Conservatoire Botanique de Lorraine	Fait en 2020
Réparation et entretiens du pont dit « des Chômeurs » suite à dégâts crues (RF Stalon) : renforcement des pieds de culées (demande complémentaire à celle de 2019)	Fait en 2020
Suivi des grands carnivores par pièges photographiques par l'Observatoire des Carnivores Sauvages (OCS)	Mise en œuvre à partir de 2020
Etude chiroptères sur la forêt domaniale de Saint Antoine avant révision d'aménagement	Première phase en 2020
Traitement d'un fontis en bordure de la RF des Fougères	Fait en 2020
Remplacement des lames signalétiques sur le GR 533 du Col du Stalon au sommet de la Planche des Belles Filles par le conseil départemental 70	Non réalisé en 2020
Suppression de la place à feu du Refuge de la Grande Goutte par l'ONF	Fait en 2020

• Les autorisations obtenues les années précédentes encore en cours :

Année de demande	Intitulé	Année d'utilisation
2017	Autorisation pour l'association des amis du Querty, pour 2017, d'effectuer des travaux de réfection du bardage du chalet du haut du Querty sous réserve du respect de conditions. Prolongation après 2017 possible	Travaux réalisés en 2018 partiellement. Non terminés fin 2020
2018	Autorisation pour l'OPIE de réaliser un inventaire des Hétérocères sur la RNBC partie 70, de 2018 à 2020.	Tranche 2020 réalisée partiellement
2018	Autorisation pour l'AFB de réaliser un bilan stationnel de <i>Graphoderus bilineatus</i> et autres grands dytiscidés, de 2018 à 2020.	Tranche 2020 réalisée partiellement

2018	Autorisation de travaux de coupe d'arbres sur la chaume du Querty par la commune d'Auxelles-Haut, pour le temps du chantier	Chantier réalisé au ¾ en 2018. Finalisation en 2020.
2018	Autorisation de travaux pour renforcement des dispositifs de surveillance du fort	Terminé en 2020
2019	Autorisation de travaux d'infrastructure en FD de Saint Antoine (détail des travaux en paragraphe 2.1.4)	Travaux réalisés en partie en 2019 et 2020

6.3. Mouvement de personnel

6.3.1. Personnel

- Côté PNRBV : Aucun changement
- Côté ONF : Départ en retraite en août de Bernard Binetruy, responsable environnement de l'Agence Nord Franche-Comté.

6.3.2. Stagiaires

- Accueil ponctuel d'un stagiaire du service forêt ONF, Stéphane RIBAUD en BTS Gestion Forestière par VAE au GRETA de Lure, une journée en octobre.

6.4. Formation du personnel

Dates	Thème	Lieu	Personnel ayant bénéficié de la formation
15/09	Concession en forêt	Dijon	ONF

6.5. Autres relations partenariales et ouverture sur l'extérieur

- 10/01 : rencontre avec les personnels ONF de l'UT de Plancher Bas pour un bilan de l'année 2019 ;
- 13 et 14 /01 : Voyage d'étude au Naturpark Schwarzwald, réserve naturelle en Forêt Noire qui existe depuis 1937 et couvre 4226 hectares ;
- 29/01 : participation à une réunion « chasse » entre l'ONF et le lot n° 1 de la forêt de Saint Antoine ;
- 20/02 : participation aux soutenances du projet tutoré à l'université des sciences à Montbéliard ;
- 09/03 : participation à la restitution de l'étude chauve-souris du site Natura 2000 Piémont vosgien ;
- 13/03 : rencontre OFB 90 pour présentation de la RNBC et échanges ;
- 18/06 : participation à une réunion de préparation du tour de France cycliste ;
- 30/06 : point sur les projets en cours avec l'université des sciences de Montbéliard ;
- 22/07 : Echanges avec l'adjudicataire du lot n°1 de la forêt de Saint Antoine ;
- 24/08 : Visite de terrain avec l'ONF dans le cadre de la révision d'aménagement de la forêt domaniale du Ballon d'Alsace ;
- 08/09 : participation à une réunion sur le chamois organisée par les fédérations de chasse 70&90 ;
- 24/09 : Visite avec les membres du comité consultatif / copil N2000 du chantier de débardage à cheval au Ballon de Servance ;
- 28/09 : Journée inter RNN Massif des Vosges avec visite des chantiers de restauration de l'habitat ;
- 08/10 : encadrement sur le terrain des étudiants de l'université des sciences de Montbéliard dans le cadre du projet tutoré « D16 » ;
- 12/11 : rencontre sur le terrain de M. Asselin responsable de WOKA pour la gestion de la Planche des belles filles (signalétique et table de pique-nique) ;
- 19/11 : rencontre sur le terrain de Forêt & Bois de l'Est, nouveau gestionnaire forestier de Mme Tournier ;
- 30/11 : rencontre sur le terrain entre GTV, ONF et RNBC concernant l'exploitation des épicéas scolytés en forêt de Saint Antoine ;
- 10/12 : participation au webinaire du pôle forêt de RNF ;
- 18/12 : réunion en visioconférence avec la fac de Montbéliard sur l'avancement du projet « D16 ».

Convention 2020 de financement DREAL - programme d'action 2020 de la réserve naturelle nationale des Ballons Comtois - PNRBV

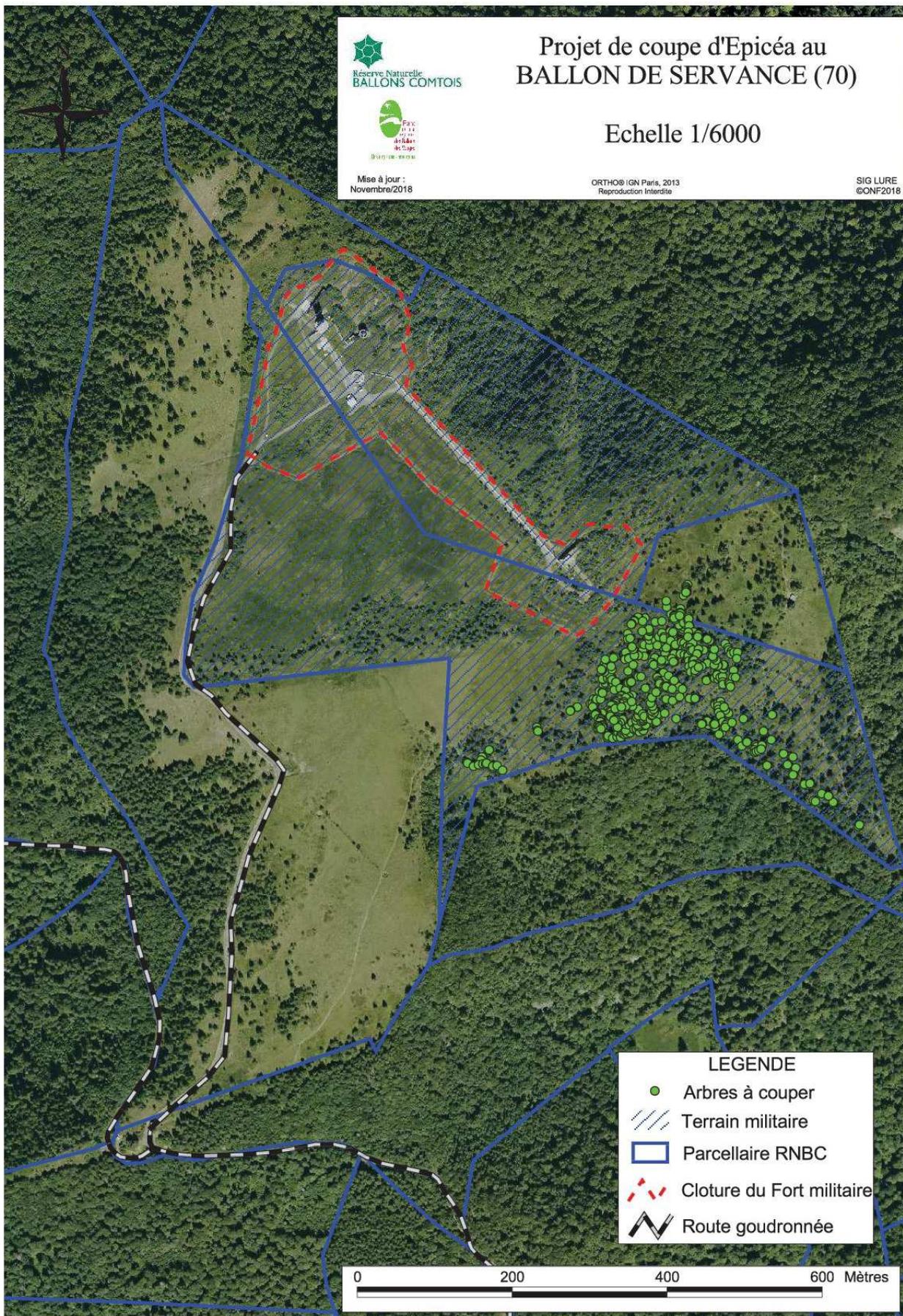
Objectifs et actions	Intitulés	Gestionnaire coordinateur	Nombre de jours PNRBV prévisionnel	Nombre de jours PNRBV réel	frais de personnel (conservateur, garde-technicien, chargé d'étude, animateur)		frais de mission		prestations de service			acquisition de matériels		frais divers et fournitures		
					Attribué	dépensé	Attribué	dépensé	Attribué	dépensé	report 2021	Attribué	provision pour investissement	Attribué	dépensé	
OLT 1	Assurer un état de conservation optimal pour les habitats et les espèces à forte valeur															
OMT 11	Suivre et préserver les espèces rares et/ou menacées en cohérence avec leur aire de présence sur le massif vosgien (hors grand tétras)	PNRBV	18,0	19,0	4 446,00	4 693,00	774,00	676,40								
OMT 12	Assurer une gestion conservatoire des chaumes, plains et prairies	PNRBV	24,0	20,0	5 928,00	4 940,00	1 032,00	712,00		1613,04	2300,00					
OMT 13	Assurer une gestion conservatoire des milieux tourbeux et de leur bassin versant	ONF/PNRBV	4,0	2,0	988,00	494,00	172,00	71,20								
OLT 2	Favoriser le caractère naturel et une diversité optimale sur l'ensemble du massif forestier															
OMT 21	Favoriser, sur l'ensemble du massif forestier, la représentation des stades sylvigénétiques teminaux ou des arbres à forte valeur écologique	ONF/PNRBV	3,0	7,0	741,00	1 729,00	129,00	249,20								
OMT 22	Appliquer une sylviculture favorable à la biodiversité	ONF	15,0	24,0	3 705,00	5 928,00	645,00	854,40								
OMT 23	Suivre l'état de conservation des habitats forestiers	ONF/PNRBV	27,0	25,0	6 669,00	6 175,00	1 161,00	890,00								
OMT 24	Minimiser les impacts des infrastructures et des activités humaines existantes par un entretien et une utilisation cohérents avec les objectifs de la réserve naturelle	ONF/PNRBV	4,0	1,0	988,00	247,00	172,00	35,60								
OLT3	Augmenter la viabilité de la sous-population de grand tétras des Ballons Comtois															
OMT 31	Assurer la quiétude des zones vitales	ONF/PNRBV	2,0	2,0	494,00	494,00	86,00	71,20								
OMT 32	Préserver et améliorer des habitats (potentiellement) favorables	ONF	1,0	1,0	247,00	247,00	43,00	35,60								
OMT 33	Connaître et suivre l'espèce et son habitat	ONF/PNRBV	8,0	6,0	1 976,00	1 482,00	344,00	213,60								
OLT4	Maîtriser la fréquentation															
OMT 41	Etablir et actualiser la politique d'accueil sur le massif des Ballons Comtois	ONF/PNRBV	13,0	11,0	3 211,00	2 717,00	559,00	391,60								
OMT 42	Faire respecter la réglementation de la réserve naturelle	ONF	30,0	29,0	7 410,00	7 163,00	1 290,00	1 032,40								
OLT5	Connaître le patrimoine naturel de la réserve & favoriser la recherche fondamentale															
OMT 51	Améliorer la connaissance de la biodiversité à l'échelle de la réserve naturelle	ONF/PNRBV	17,0	22,5	4 199,00	5 557,50	731,00	801,00	4900,00	4900,00						
OMT 52	Organiser les données naturalistes et la connaissance	ONF/PNRBV	14,0	9,0	3 458,00	2 227,86	602,00	321,10								
OLT6	Faire découvrir et comprendre les enjeux de la réserve															
OMT 61	Informers les publics de l'existence et des enjeux de la réserve naturelle	ONF/PNRBV	15,0	12,0	3 705,00	2 964,00	645,00	427,20								
OMT 62	Echanger avec les publics pour développer l'appropriation locale	ONF/PNRBV	5,0	1,0	1 235,00	247,00	215,00	35,60								
OLT7	Préserver les autres patrimoines															
OMT 71	Préserver les patrimoines historique, culturel, paysager et géologique	ONF/PNRBV	0,0	0,0	0,00	0,00	0,00	0,00								
	Gestion administrative et financière	/	31,5	32,2	7 040,00	7 250,00	1 410,00	1 145,89								
		TOTAL	231,5	223,7	56 440,00 €	54 555,36 €	10 010,00	7 963,99 €	4 900,00 €	6 513,04 €	2 300,00 €	- €	0,00 €	- €	- €	
																Montant attribué 71 350,00 €
																Montant dépensé 69 032,39 €
																Report à 2021 2 300,00 €
																Solde excédentaire 17,61 €

8. ANNEXES

Annexe 1 - Tableau récapitulatif des suivis photographiques en place sur la RNBC

lieu	theme	nom du point	nb photo /point	Point GPS	autre	observation	prise de vue avant travaux	heure prise de 1ère vue	météo 1ère prise	prise de vue après travaux	passages suivants			Passage à prévoir
Ballon de Servance	N2000 travaux objectif ouverture					informations à repreciser au printemps 2021								
Ballon de Servance	Lycopode clavatum	1	2	oui	borne de géomètre orange proche borne géodésique	travail de sandrine watel	06/08/2019	11h30	soleil					août ensoleillé
Ballon de Servance	travaux FIBRE objectif tétras & prairie	point 2	4	oui	borne géomètre	relevé bota : jugé non pertinent par FD	15/07/2014	12h-13h		16/10/2014	20/08/2015	11/08/2020		11/08/2020 à 13h, temps nuageux mais lumineux
FD Saint Antoine Parcelle n° 64	clairière Tétras	point 1	4	oui	borne géomètre	relevé bota	11/10/2019	10h-12h	brumeux					début octobre temps brumeux
Grande Goutte Parcelle n°1	exploitation mécanisée/abateuse pessière	point 1	4	oui	piquet bout blanc	huperzia selago sur le point	29/08/2012	14h-16h	lumineux	18/09/2012	07/10/2013			mi-août à mi septembre
		point 2	4	oui	placette du protocole forêt 101		21/08/2012	10-12h		18/09/2012	07/10/2013	12/08/2015		
FD Saint Antoine Parcelle n° 56/57	exploitation classique/ guide tétras	point1	2	oui	ruban jaune		23/09/2009	12-14h	nuageux					fin septembre temps nuageux
		point2	1	oui	ruban jaune		23/09/2009	12-14h						
		point3	1	oui	étiquette alu sur GB Sp + ruban		23/09/2009	12-14h						
		point4	2	oui	étiquette alu sur GB Sp		23/09/2009	12-14h						
Rossely	coupe Epicéa	GR-B	1	oui	piquet bois de suivi de végétation + plaquette alu		24/09/2012	12h?	brumeux	14/11/2013	29/09/2016			Fin septembre lumineux
		GR-C	2	oui	piquet bois de suivi de végétation + plaquette alu		24/09/2012	12h?		14/11/2013	29/09/2016			
	PAYSAGE	GOUILLE	1	NON	proche lycopode inondé		29/05/2008	10h		/	23/06/2020			juin lumineux
		PNEU	1	OUI	rien		29/05/2008	10h		/	23/06/2020			

Annexe 2 – Carte des travaux de coupe d'épicéas et de régénération au Ballon de Servance



Annexe 3 – Compté rendu de réunion sur l'entretien des pistes de ski de fond au Ballon d'Alsace

<i>DATE REUNION</i>	<i>LIEU</i>	<i>OBJET</i>
12 octobre 2020	Ballon d'Alsace Forêt Domaniale du Ballon d'Alsace Forêt Domaniale Saint-Maurice & Bussang	Entretien des pistes de ski de fond sur le secteur du Ballon d'Alsace

Présents : Lydie LALLEMENT (ONF, gestionnaire de la RNBC), Fabien KILQUE (ONF, représentants le propriétaire & gestionnaires des forêts, 90), Renaud LANGOLF (ONF, représentants le propriétaire & gestionnaires des forêts, 88), Bruno DEFIORIDO (SMIBA, chef d'exploitation, 06-32-95-56-27), Thibaud HUMBERCLAUDEL (responsable gestion des pistes de ski de fond et sécurisation, 06-73-30-88-60), Vincent DOUTEY (pisteur)

Pour information :

- Les pistes de ski de fond ont été peu ouvertes sur la saison 2019.
- Mme PISCHOFF MARTINEZ Anne Sylvia a pris la direction du SMIBA (03-84-28-12-01). Adresse mail de contact : annesylvia.martinez@smiba.fr
- L'entretien classique des pistes (fauche/élagage) 2020 devrait commencer prochainement. Le projet de remise en état globale des revers d'eau (comme évoqué en 2017) est toujours d'actualité.
- Renaud Langolf interroge le SMIBA sur le potentiel remplacement de la barrière cassée au bout du parking du démineur (évoqué dans le CR du 15/10/2018). Le SMIBA a installé provisoirement des blocs de pierre pour éviter la circulation des véhicules à moteur. Il prévoit le remplacement de la barrière.
- Il est rappelé au SMIBA que les conventions de passage sur les FD de saint Maurice et Bussang, ballon d'alsace sont caduques depuis le 30/06/2019, et celle en FD Saint Antoine, depuis le 31/05/2019.

Marquage des bois dangereux en bord de pistes de ski :

En référence à l'article n°6 de l'arrêté n°1293 du 3 juin 2005, et sur l'initiative du SMIBA, une visite de terrain a été organisée entre l'ONF, les gestionnaires de la RNBC et le SMIBA en vu de « sécuriser » les pistes de ski de fond par le repérage d'arbres à abattre le long du linéaire de pistes.

Liste des arbres observés :

Ci-dessous la liste des arbres **martelés**, en FD du Ballon d'Alsace et de Saint Maurice et Bussang, et destinés à être coupés puis **laissés sur place**. Ces arbres ont été martelés.

Action	Essence	Diamètre	Remarques	Localisation
Coupe	HET	25		88
Coupe	HET	25		88
Coupe	SOR	15		88
Coupe	HET	45		90
Coupe	EPC	60	CHANDELLE	90
Coupe	EPC	55	SEC RECENT	90
Coupe	EPC	55	SEC RECENT	90
Coupe	EPC	55	SEC RECENT	90
Coupe	EPC	55	SEC RECENT	90
Coupe	EPC	40	SEC RECENT	90
Coupe	EPC	50	SEC RECENT	90
Coupe	EPC	50	SEC RECENT	90
Coupe	EPC	50	SEC RECENT	90
Coupe	EPC	65	SEC RECENT	90
Coupe	EPC	35	SEC RECENT	90
	TOTAL	18		

Discussions sur la question de l'espace ludique :

Concernant l'espace ludique qui entre de quelques mètres dans le périmètre de la réserve, lors de la visite de 2018 il a été convenu ceci : « Il est prévu de ne plus damer à cet endroit et de rassembler le public sur un espace plus restreint au centre de l'espace ludique. Ce secteur servira toujours de carrière à neige. »

Ce point n'a pas été évoqué sur le terrain cette année. Mais en référence au nouvel arrêté préfectoral de la réserve concernant les sentiers, de 2018, il serait nécessaire de respecter ce point.

Annexe 4 – Compte-rendu de la rencontre avec les rapporteurs du CSRPN du 24/07/2020

Compte-rendu de la rencontre avec les rapporteurs du CSRPN du 24/07/2020 sur la RNBC de 9h00 à 17h00

Objet : Echanges sur l'évaluation à mi-parcours du plan de gestion 2015-2024 de la Réserve Naturelle Nationale des Ballons Comtois.

Présents : *Gestionnaires de la réserve : Lydie LALLEMENT et Stefan SCHNEIDER (ONF), Sébastien COULETTE et Emmanuelle HANS (PNRBV), rapporteurs CSRPN BFC, François GILLET, Daniel SUGNY*

Excusés : *DREAL BFC*

Contexte

Le plan de gestion de la RNBC est établi pour la période 2015 à 2024, mais est arrêté sur la période 2015-2019, sur la base de 7 objectifs :

- Assurer un état de conservation optimal pour les habitats et les espèces à fortes valeurs patrimoniales
- Favoriser le caractère naturel et la diversité optimale sur l'ensemble du massif forestier
- Augmenter la viabilité de la population de grand tétras des Ballons Comtois
- Maîtriser la fréquentation
- Connaitre le patrimoine naturel de la RNBC et favoriser la recherche fondamentale
- Faire découvrir et comprendre la RNBC
- Préserver les autres patrimoines

Ces objectifs se déclinent en actions : la réalisation de ces opérations et l'atteinte de ces objectifs ont fait l'objet d'une évaluation par les gestionnaires fin 2019. Le document a été transmis à la DREAL et aux 2 rapporteurs du CSRPN BFC courant avril 2020. Après un premier retour des rapporteurs fin juin, une visite de terrain a été organisée fin juillet.

Bilan de la visite

Les gestionnaires ont choisi les sites de visites et les thématiques en fonction des principaux enjeux ou difficultés rencontrées au cours de la première partie du plan de gestion et sur la base des attentes des rapporteurs du CSRPN.

Lieu de visite	Action / OMT évoqués	Commentaire	Conclusions
Planche des Belles Filles (Périmètre RNBC)	Action 611 : « entretenir...la signalétique » Action 411 « ...organisation des fréquentations ... »	Le lieu permet de bien visualiser le besoin et la difficulté de mise en œuvre de cette action sur les 2260ha de la RNBC Evocation de la pression croissante de la fréquentation et du tourisme ces dernières années à l'initiative des CD et notamment aux principaux points d'entrée RNBC : Ballon d'Alsace, Planche des Belles filles, Ballon de Servance	Cette opération reste cruciale pour la réserve naturelle et nécessite un budget régulier pour une bonne visibilité La gestion de ces flux reste une priorité pour la RNBC dans les 5 prochaines années.
	Action 422 « surveillance »	Evocation de la mission de police et de la baisse du nombre de tournée	Volonté des gestionnaires de maintenir un niveau suffisant de tournée de surveillance
Forêt communale d'Auxelles-Haut	OMT 21 et 22 Forêt/arbres à forte valeur/biodiversité	La mise en œuvre d'une sylviculture favorable à la biodiversité fait l'objet de négociation au cas par cas avec les propriétaires et d'un travail de veille constant. Les financements Natura 2000 permettent la mise en place d'ilots dans des zones exploitables, pour une durée de 30 ans	La mise en œuvre des actions liées à la gestion forestière reste prioritaire La politique d'ilot de sénescence doit être poursuivie

Pâturage du Querty	OMT 12 « Gestion conservatoire des chaumes »	Les actions de cet OMT concernent la gestion conservatoire des 4 chaumes de la réserve naturelle. La visite de la chaume du Querty est l'occasion de valider la stratégie globale déployée depuis plusieurs années sur cette prairie	Pour le querty en particulier : - Pâturage bovin en priorité, éventuellement ovin mais pas équin, dans des chargements raisonnables (0,5 à 1 UGB/ha, pâturage d'estive etc...) - Poursuivre les efforts sur les espèces envahissantes tels que la fougère aigle ou le genêt, soit en adaptant certaines techniques pastorales (exemple du positionnement de la pierre à sel ou de l'abreuvoir au milieu de la tache de fougère), soit en intervenant mécaniquement. - Sur le sol nu de la coupe forestière, pour favoriser une repousse rapide de la végétation : fauche de l'herbe + étalement du foin sur le sol
Vallée du Rahin (repas)	Action 312 « Adapter l'activité chasse aux enjeux de quiétude. »	La question de l'équilibre forêt/gibier fait régulièrement l'objet de discussion en lien avec la réserve de chasse de 1000ha acté par le décret. Sur ce sujet, les gestionnaires tentent de rester objectifs et recentrent systématiquement le sujet sur la défense de la période de quiétude du 15/12 au 14/07. Concernant le lynx et le loup, leurs retours pourraient permettre de répondre en partie aux problématiques de surdensité de gibier.	Les gestionnaires doivent soutenir toute initiative en faveur des grands carnivores à travers la nouvelle action 811 « veille sur les politiques en faveur des espèces et des habitats » et 514 en accompagnant les démarches d'amélioration de la connaissance de ces espèces.
Ballon de Servance	OMT 12 « Gestion conservatoire des chaumes »	La bonne mise en œuvre des actions de cet OMT, surtout au Ballon de Servance, est un point fort de cette première partie de plan de gestion	Pour toutes les chaumes, en cas de fermeture forte du milieu, les gestionnaires doivent poursuivre la politique interventionniste, y compris mécaniquement, en structurant le milieu en pré bois, et en adaptant le type d'intervention en fonction du contexte (cheval, tracteur etc...).
	OMT 13 « .. gestion conservatoire des tourbières »	le maintien et la restauration des milieux tourbeux a fait l'objet de moins d'attention que les chaumes sur cette première partie de plan ...	Le travail sur cette thématique est à poursuivre
FD Saint Antoine & réserve intégrale	Action 231 PSDRF	Evocation de la mise en œuvre de ce protocole en forêt non gérée en 2019 et en forêt gérée en 2021	
Chaume du Beurey	opération 124 gestion pastorale et action de génie écologique	Présentation des derniers travaux de coupe d'épicéa sur la chaume Evocation des difficultés de maintien d'un agriculteur : clôture vieillissante, accès difficile, manque d'eau ; Chaume non pâturée depuis 4 ans	Les rapporteurs insistent sur la nécessité de poursuivre une activité pastorale sur cette chaume pour maintenir la mosaïque d'habitat. Propositions pour la clôture, retenir une version électrique si le pâturage ovin est retenu (quelques semaines par an) Pour la question de l'eau, plusieurs solutions sont envisagées * : - faire une retenue au niveau de la source, - installer un système de récupération d'eau sur les ruines de la ferme
	OLT 3 « augmenter la viabilité du grand tétras »	Le constat est sans appel, malgré tous les efforts consentis en matière de quiétude et d'amélioration de l'habitat depuis la création de la réserve naturelle, le grand tétras a quasi disparu des Ballons comtois, tout comme dans le massif vosgien. Sans opération de renforcement de population, cet OLT semble difficile à maintenir tel quel pour le prochain plan de gestion.	Les rapporteurs sont d'accord avec les propositions des gestionnaires dans le document d'évaluation : diminution du niveau de priorité de certaines actions, réduction du temps à passer sur les actions, participation aux réflexions sur le renforcement de population dans le cadre de l'opération 811. Certaines actions pourraient être supprimées, d'autres reformulées et réintégrées dans d'autres OLT lors de la révision du plan en 2024

Chaume du Beurey			
	action 332 « évaluer la qualité de l'habitat tétras »	En l'état des discussions actuelles, cette action risque de ne pas pouvoir être mise en œuvre sur la durée restante du plan de gestion.	Les rapporteurs découvrent qu'aucun consensus n'existe dans le massif sur « qu'est qu'un habitat de qualité pour le grand tétras dans le massif vosgien »
Retour au Parking ballon de Servance	Action 113 « suivi et préservation du lycopode des alpes»	Présentation de la station historique de <i>Diphasiastrum alpinum</i> et des actions de gestion et suivi mis en œuvre depuis la création de la RNBC	Il est proposé de poursuivre le travail engagé
	Nouvelle Action 812	évocation du budget constant depuis plusieurs années : réduction de la part « études et travaux » au profit du fonctionnement pour financer les deux temps plein. Le maintien d'un bon niveau de mise en œuvre d'études et travaux sur cette première partie du plan passe par la recherche d'autres financements souvent chronophage	proposition des gestionnaires, suite à l'évaluation, d'intégrer une nouvelle action n°812 sur la gestion administrative et budgétaire.
	Nouvelle Action 811	L'augmentation à venir des partenariats et du travail en réseau, sur les thématiques comme le réchauffement climatique par exemple	proposition des gestionnaires, suite à l'évaluation, d'intégrer une nouvelle action n°811

*** Complément d'information apporté par François Gillet :**

<https://www.alpage-de-mollens.com/l-eau-des-alpages.html>

<https://www.agrihebdo.ch/dossiers/stockage-d-eau-sur-les-alpages>

https://www.vs.ch/documents/5555219/5970789/1738_1_F_09_WEB_Amenagement-alpages.pdf/5a52cda5-7ea0-46df-a675-725be80002ad



Les gestionnaires de la réserve naturelle remercient les rapporteurs pour la pertinence de leurs interventions, avant et pendant cette visite de terrain.

Annexe 5 – Avis du CSRPN sur l'évaluation administrative à mi-parcours du PG RNBC

Conseil Scientifique Régional du Patrimoine Naturel de Bourgogne-Franche-Comté		
AVIS N° 2020 – 16		
Date validation officielle : 17/12/2020	Objet : Evaluation à mi-parcours du plan de gestion 2015-2024 de la Réserve Naturelle Nationale des Ballons Comtois	Vote : unanimité

Le CSRPN réuni en visioconférence le 17/12/2020 a examiné au titre de l'article R332-22 du code de l'environnement l'évaluation administrative à mi-parcours du plan de gestion de la Réserve Naturelle Nationale (RNN) des Ballons Comtois pour la période 2015-2024, proposée par l'Office national des forêts et le Parc naturel régional des Ballons des Vosges, gestionnaires, représentés respectivement par Mme Lydie LALLEMENT et M. Sébastien COULETTE, conservatrice et conservateur de la Réserve.

Les membres du CSRPN se sont exprimés sur ce dossier lors de cette séance sur la base de la présentation faite par les conservateurs et des conclusions de MM. François GILLET et Daniel SUGNY, rapporteurs.

Vu l'évaluation à mi-parcours du 2^{ème} plan de gestion 2015-2024 de la RNN des Ballons Comtois faite par les gestionnaires,
Vu les propositions de réajustement des actions proposées par les gestionnaires pour les cinq dernières années du plan de gestion,
Vu la demande d'avis formulée par la DREAL Bourgogne-Franche-Comté,

Considérant que :

- le CSRPN avait émis le 11 décembre 2014 un avis favorable sur le plan de gestion 2015-2024 de la Réserve naturelle nationale des Ballons Comtois ;
- l'évaluation à mi-parcours a pour objet d'établir un bilan des opérations réalisées sur les cinq premières années de ce plan de gestion afin de réorienter si nécessaire les objectifs à atteindre pour les cinq dernières années ;
- le réajustement des actions et de leurs priorités proposés par les conservateurs de la Réserve ont tenu compte des recommandations des rapporteurs émises avant, pendant et après la visite de terrain organisée le 24 juillet 2020 par les gestionnaires.

Le CSRPN souligne :

- le bilan globalement satisfaisant des cinq premières années d'application du deuxième plan de gestion ;
- les difficultés pour les deux personnes en charge de la gestion de la Réserve de dégager du temps pour développer les actions dévolues à la connaissance, en raison notamment des tâches grandissantes liées à la gestion administrative et budgétaire ;
- la pression grandissante des activités touristiques aux entrées de la Réserve (Planche des Belles Filles, Ballon d'Alsace, Ballon de Servance), rendant les activités de veille et de police de plus en plus chronophages ;
- les menaces que font peser les changements climatiques (sécheresses et canicules) sur les écosystèmes forestiers, tourbeux et aquatiques de la Réserve ;
- la menace de fermeture ou de dégradation des rares milieux ouverts de la Réserve (chaumes) ;
- le statut très préoccupant de la population du Grand tétras malgré les efforts engagés dans les actions en faveur de sa conservation.

Le CSRPN demande :

- un renforcement du partenariat, notamment avec l'OFB, pour la surveillance et la police de l'environnement, afin de libérer des ressources pour les études et travaux ;
- le suivi d'une espèce d'orthoptère insuffisamment documentée en Bourgogne-Franche-Comté : le Tétrix à deux points (*Tetrix bipunctata*) indicateur de milieux ouverts (chaumes, pelouses, etc.) ;
- la mise en œuvre dès 2021 de travaux sur la chaume du Beurey (installation d'un collecteur d'eau pluviale avec citerne ou étang à l'emplacement de la ruine pour suppléer à la source tarie, clôture électrique) afin de permettre à nouveau à l'agriculteur d'y faire pâturer ses animaux (bovins ou ovins) et contribuer ainsi à maintenir une mosaïque d'habitats favorables à la biodiversité (pelouses, prés-bois) ;
- de privilégier le pâturage bovin sur la chaume du Querty, en utilisant des pierres à sel et une citerne mobile pour inciter le bétail à contrôler l'invasion de la prairie par la Fougère-aigle ;
- la prise en compte, en anticipation du prochain plan de gestion, de l'impact des changements climatiques sur la gestion forestière, en intégrant dans les actions une évaluation de la sensibilité des essences et en initiant des expérimentations pour favoriser la régénération naturelle et la résilience des écosystèmes forestiers ;
- d'ajouter les cours d'eau à la gestion conservatoire des zones humides (tourbières) ;
- l'accueil de stagiaires universitaires (étudiants en BTS, licence professionnelle, master voire doctorants) pour collecter et valoriser les données d'inventaire et de suivi ;
- une ré-évaluation des habitats favorables au Grand tétras dans la Réserve, tenant compte des connaissances acquises récemment y compris dans d'autres régions (Jura) et des changements observés ou attendus dans les écosystèmes ;

- un soutien de l'Etat et des collectivités locales auprès des gestionnaires de la RNN en matière de prise en compte des enjeux de la réserve dans les activités récréatives et sportives.

Le CSRPN soutient la proposition des conservateurs d'intégrer deux nouvelles actions dans le plan de gestion :

- une veille sur les politiques engagées ou en discussion en faveur des espèces et des habitats, tout particulièrement sur le massif vosgien dans son intégralité ;
- une action plus spécifique sur la gestion administrative et budgétaire qui jusqu'alors était dispatchée dans chaque action du plan de gestion.

Sous réserve de prise en compte de ces observations, le CSRPN émet un avis favorable sur la deuxième phase du plan de gestion 2015-2024 de la Réserve Naturelle Nationale des Ballons Comtois.

Le Président du CSRPN

Vincent GODREAU



V. GODREAU



Libellule à quatre taches (*Libellula quadrimaculata*)



OFFICE NATIONAL DES FORETS

Agence Nord Franche-Comté
3 rue Parmentier - BP 14
70201 LURE Cedex

Téléphone :
03 84 30 09 78
Télécopie :
03 84 62 96 19

PARC NATUREL RÉGIONAL DES BALLONS DES VOSGES

Espace Nature Culture
Château-Lambert
70440 HAUT-DU-THEM CHATEAU-LAMBERT

Téléphone :
03 84 20 49 84